

Bulletin Municipal **BEAUMONT**



Zoom sur

**LA PETITE
ENFANCE**



SOMMAIRE

VIE MUNICIPALE

La démarche participative communale 3	
Urbanisme, voirie, travaux et sécurité .. 6	
Ruralité 8	
Personnel communal 9	
Actions sociales de la commune 10	
La bibliothèque de Beaumont. 11	
Hommage à notre ancien maire 12	
Octobre rose. 13	

VIE LOCALE

Portrait : Benoist Duret 14	
Mulane Voyages 16	
Petit Casino 18	
Marché communal 19	
La ferme de Bill 20	
Portrait : Madeleine Ducruet 21	

HOMMAGE À INÈS 22

ZOOM SUR : La petite enfance. . . 23

VIE INTERCOMMUNALE

La Communauté de Communes	
du Genevois. 30	
Mobilité 31	
SIVU Beaupré. 32	
ADMR 34	

VIE ASSOCIATIVE

Beaumont Collonges FC. 35	
Beaumont'e sur scène 36	
Amicale des donneurs de sang 36	
Montailloux VTT Club 37	
Fit n'Fight 38	
Sakura. 39	
Pompiers de Beaumont 40	
Harmonie Le Châble-Cruseilles. 41	
Ass. de lutte contre la faim 42	

INFOS UTILES

État civil 43	
Interview express 44	
Fonds frontaliers 45	
Paiement au trésor public 46	
Rencontre avec les élus et	
agents municipaux 46	
Sapins de Noël 47	
Demande de logement social 47	

Chères Beaumontaises, chers Beaumontois,

dans notre bulletin municipal de juin 2020, je soulignais la particularité de notre prise de mandat, persuadé qu'il s'agissait d'une crise dont nous verrions rapidement le terme. Or, au moment où j'écris ces lignes, force est de constater que d'une part, le reconfinement est de rigueur et d'autre part, le plan Vigipirate est au niveau le plus élevé. J'adresse mes sentiments émus aux victimes et aux familles touchées par cette folie meurtrière.

Malgré ce contexte difficile, nous faisons face et nous travaillons. Notre réflexion autour de l'urbanisme nous a conduits à refuser une extension d'habitations collectives qui nous semblait profondément préjudiciable à l'équilibre du Châble-bourg. À partir d'un certain nombre de constats (le nombre croissant de logements vacants; la demande de logements plus petits de la part des familles monoparentales; l'augmentation de la circulation dans la Grand'rue), nous avons estimé que les 3 projets actuellement en attente et relatifs au remplacement de la salle des fêtes et de l'aménagement de ses environs ne prenaient pas suffisamment en compte les éléments cités ci-dessus ainsi que certains aspects environnementaux comme la dimension paysagère et la végétalisation, la mobilité douce et les accès à l'école, la cohésion sociale et le développement économique local; nous avons donc mandaté un cabinet d'expertise indépendant afin qu'il propose des solutions urbanistiques structurantes qui s'inscrivent dans la durée et qui portent sur un espace géographique plus étendu que ce qui était initialement prévu. Le résultat de ces études vous sera proposé et c'est à partir des échanges que nous aurons avec vous que nous pourrions poursuivre le développement maîtrisé de notre commune.

Afin de mener à bien vos/nos projets et pour être en conformité avec les aspects de la loi ALUR (Duflot II) du 24 mars 2014 qui prévoit le transfert d'office des compétences du PLU à l'intercommunalité dès le 1^{er} janvier 2021, nous avons délibéré la suspension de ce transfert de compétences pour nous permettre d'élaborer une révision simplifiée du PLU. La détermination de ce nouveau cadre ainsi que la charte de gouvernance de l'urbanisme qui sera signée par l'ensemble des maires des 17 communes de la CCG garantiront l'établissement d'un PLU intercommunal qui répondra à nos attentes et assurera le maintien de nos compétences de décision.

Enfin, pour favoriser les échanges directs avec vous, les permanences du Maire et des adjoints ont été relancées (hors confinement) et notre page Facebook est régulièrement alimentée. Quant à notre site, il est en cours d'actualisation/rénovation. Pour ce qui concerne les réunions publiques que vous êtes nombreux à solliciter, il faut attendre que les conditions sanitaires s'améliorent significativement et sur la durée. D'autres formes d'échange sont à l'étude; nous devons nous assurer de mettre en place une pratique qui assure à tous la possibilité de s'impliquer.

De même, afin d'améliorer la disponibilité des agents à votre égard et pour gérer plus rapidement les dossiers que nous avons à traiter, nous allons renforcer notre structure d'accueil en mairie.

Comme vous l'avez compris, nos lignes directrices se font maintenant jour et nous espérons que vous soutenez notre approche.

Bon Noël à tous ! Passez de joyeuses fêtes de fin d'année en prenant soin de vous et vos proches !

Marc Genoud
Maire de Beaumont

LA DÉMARCHE PARTICIPATIVE COMMUNALE

Depuis le 27 mai dernier, après une installation retardée par la première vague de la crise sanitaire qui continue d'impacter nos vies et nos activités, notre nouvelle équipe municipale s'est rapidement mise au travail pour définir les grandes priorités qui vont structurer notre action durant ce mandat.

Comme nous l'avions expliqué durant la campagne, nous souhaitons travailler en impliquant davantage les habitants de Beaumont pour mener, en concertation, les réflexions sur les sujets importants pour l'avenir du village. Certains sujets de préoccupation sont d'ailleurs ressortis dans l'enquête pré-électorale à laquelle plus d'une centaine d'habitants a bien voulu répondre et dont nous avons débattu en séance publique. Cette démarche participative a toutefois nécessité un temps de clarification afin d'évaluer les modalités et les bonnes pratiques pour avoir une vision claire de ce que nous souhaitons construire avec vous.

En effet, l'entrée en fonction nous a instantanément obligés à engager des actions et à prendre des décisions sans que nous ayons le temps de poser le débat. Il n'y avait pas matière à le faire à chaque fois, mais nous avons pris conscience des différentes définitions de la participation au sein de notre groupe et du niveau d'attente des citoyens sur ce sujet.

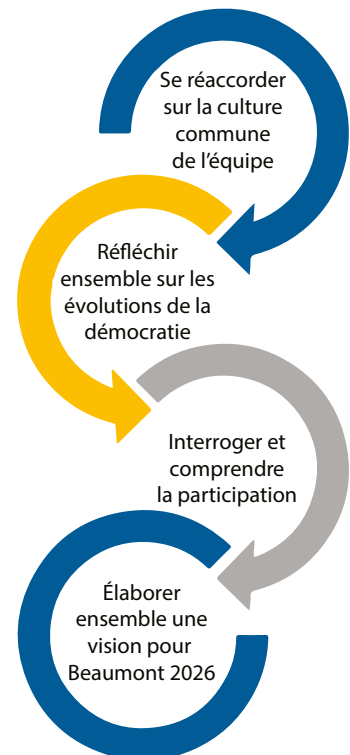
Afin de clarifier cette démarche très largement expérimentée ces dernières années et pas toujours couronnée de succès, nous souhaitons nous aligner sur une même compréhension. Dans ce but, nous avons décidé de faire appel à un cabinet spécialisé dans l'accompagnement des collectivités locales et territoriales, Kaleido'Scop, pour nous former et nous aider à définir comment nous pouvions prendre des décisions de façon efficace tout en associant l'ensemble du conseil et les habitants du village pour certains grands projets.

Les 25 et 26 septembre derniers, nous nous sommes donc retrouvés pour la première partie d'un séminaire de travail afin de définir les grands axes de notre projet pour ce mandat.

NOS OBJECTIFS POUR CE SÉMINAIRE

LA PREMIÈRE ÉTAPE était de nous accorder sur une compréhension commune des différentes notions :

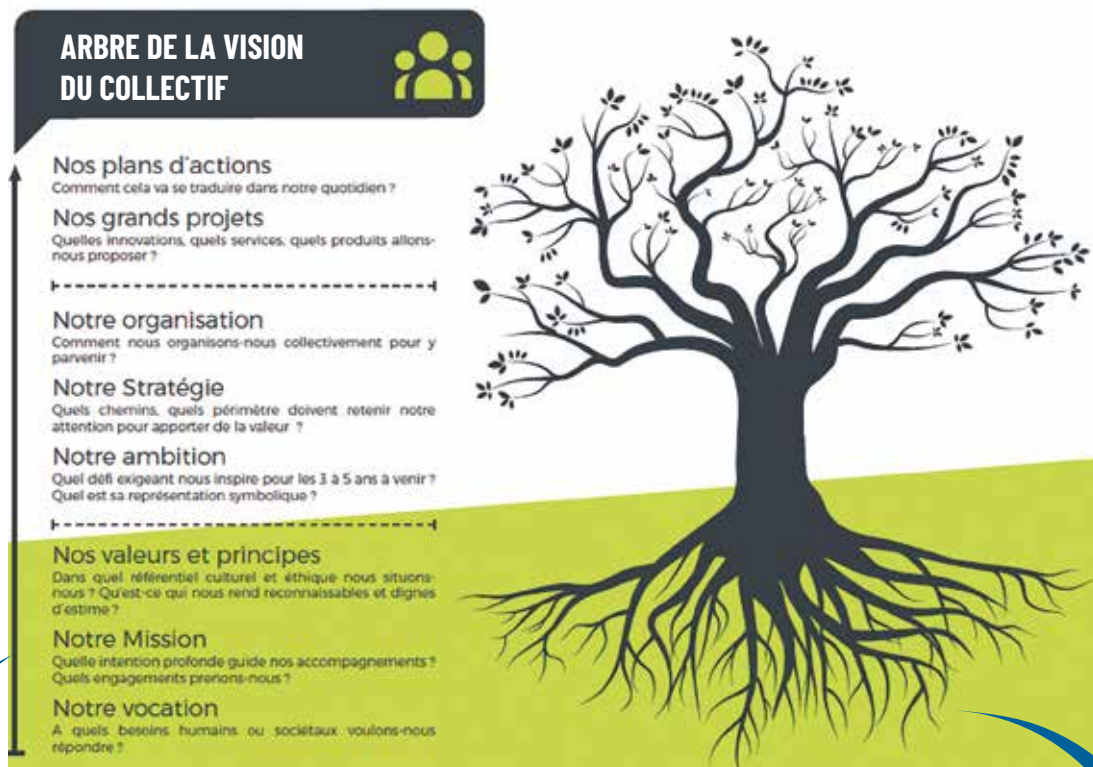
- **PARTICIPATION :** intervention dans les discussions et les décisions touchant l'organisation, la politique générale et l'avenir d'une communauté.
- **DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE :** ensemble des procédures, instruments et dispositifs qui favorisent l'implication directe des citoyens au gouvernement des affaires publiques.
- **CONCERTATION :** processus de construction collective de visions, d'objectifs, de projets communs, en vue d'agir ou de décider ensemble, qui repose sur un dialogue coopératif entre plusieurs parties prenantes et vise à construire de nouvelles coordinations autour d'un ou plusieurs projets.



Nous souhaitons donc bien travailler en concertation avec les habitants afin de pouvoir poser le débat autour de grands sujets tels que la sécurité autour du carrefour avec la départementale 1201 ou le centre village par exemple.



LA DEUXIÈME ÉTAPE consistait à élaborer une vision cohérente pour Beaumont, en lien avec nos valeurs, notre charte et nos engagements de campagne.



« Nous souhaitons contribuer, en concertation avec les Beaumontois à accompagner le développement du village pour améliorer leur qualité de vie aujourd'hui et pour demain, en intégrant les enjeux de la transition, et en préservant notre territoire et son patrimoine. »

Nous voulons...

Pour les Beaumontois et la société, développer le faire ensemble (participation / concertation), garantir le vivre ensemble avec toujours plus de services et de liens sociaux, et grandir ensemble en préservant la qualité de vie (en écoresponsabilité).

Nous voulons...

Pour notre territoire, un centre village vivant et culturel, avec des commerces de proximité dont l'urbanisation soit maîtrisée et le réseau routier sécurisé.

Nous voulons...

Les uns pour les autres dans l'équipe municipale avoir envie de répartir pour une deuxième aventure car nous aurons réussi le participatif, nous saurons gérer les conflits, et nous aurons une communication fluide sans exclusion.

Nous voulons...

Pour la mairie, en concertation avec les agents, développer le service aux habitants, mettre en place des processus de décisions simples, porter la voix de la mairie au sein des institutions, en restant éthiquement exemplaires.

« ALLONS DE L'AVANT ! »

UNE TROISIÈME JOURNÉE devrait se dérouler dès que le contexte sanitaire sera plus favorable afin de mettre en pratique certains outils de prise de décision en mode participatif en restant pragmatique et réactif.

Néanmoins, la commission « Démocratie participative & communication » travaille déjà en collaboration avec les autres commissions (urbanisme-voirie-travaux-sécurité, ruralité, action sociale, culture, finance et administration) pour mettre en place des moyens et développer les échanges citoyens dans les mois à venir.

LES MOYENS : les chantiers sont nombreux et nous travaillons, entre autres, sur la refonte du site internet de la commune, sur l'évolution du bulletin municipal grâce à vos réponses à l'enquête menée lors du forum des associations en septembre dernier. Nous étudions également des outils de type « applications pour smartphone » et l'utilisation des réseaux sociaux afin de permettre la circulation plus rapide et les remontées d'informations vers et par les habitants, telles que des alertes, des requêtes ou des questions.

Par ailleurs, comme annoncé, nous allons organiser **DES ÉCHANGES** autour de grandes thématiques, et pour commencer, nous vous proposerons de réfléchir ensemble sur les dossiers suivants :

1. Mobilité et sécurité : enquête et échanges avec les habitants - janvier 2021.
2. Beaumont Châble-bourg : réunion publique - mars/avril 2021
3. Urbanisme et révision allégée du PLU : réunions publiques - 1^{er} semestre 2021

Nous vous espérons nombreux à ces événements structurants et, en attendant, n'hésitez pas à venir nous rencontrer en mairie soit en prenant rendez-vous soit en venant aux permanences du jeudi (suspendues durant les périodes de confinement COVID). La porte vous est ouverte et aucun sujet n'est tabou ! La démocratie participative commence par là.

Venez donc nous rencontrer !



URBANISME, VOIRIE, TRAVAUX ET SÉCURITÉ



VERS UNE RÉVISION ALLÉGÉE DE NOTRE PLU

Afin de maîtriser l'urbanisation induite par la construction de la « ville sur la ville », de protéger la Grand'rue d'une modification patrimoniale et de communaliser intelligemment la départementale 1201 tout en garantissant la réalisation des objectifs fixés par notre Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) issu du Schéma de COhérence Territoriale (SCOT), votre conseil municipal a décidé de prescrire une révision allégée du Plan Local de l'Urbanisme (PLU) de notre commune.

Vous aurez la possibilité de donner votre point de vue lors d'échanges prévus à tous les stades de la procédure le justifiant.

LANCEMENT D'UNE ÉTUDE D'AMÉNAGEMENT, DE VALORISATION ET DE REVITALISATION

En parallèle, nous avons créé un groupe de travail pour lancer une étude pour développer l'attractivité et le dynamisme du centre du Châble. Il s'agit notamment de rendre notre cadre de vie facteur de cohésion sociale, de réinventer la mobilité en milieu urbain, de sauvegarder le patrimoine communal, tout en préservant l'intégration paysagère des aménagements proposés. Nous vous solliciterons lorsque la phase diagnostic et orientations débutera.

L'éclairage public va continuer sa mutation dès le printemps 2021 afin de passer au tout LED d'ici fin 2022. En parallèle, nous souhaiterions pouvoir réfléchir avec vous sur la gestion des horaires de cet éclairage.



LA TEMPÊTE ALEX A LAISSÉ QUELQUES TRACES

Une partie de l'impasse du Lavoir s'est écroulée et des arbres sont tombés lors de la dernière tempête d'octobre, heureusement sans gravité. Une campagne d'élagage-abattage est prévue afin de nettoyer nos bords de route et d'habitations des arbres vieillissants et dangereux.

Merci à nos services techniques pour leur réactivité et leur professionnalisme.



DES ROUTES TOUTES NEUVES

Sous la maîtrise d'ouvrage de et en concertation avec la commune de Présilly, la route du Petit Châble a fait peau neuve.

La partie hors agglomération de la RD177 entre Les Chainays et Jussy est terminée. Une réflexion est en cours avec le Conseil départemental sur la partie traversant Jussy.

Les bas-côtés de la RD145 - Route de la Croisette ont subi une remise à neuf. D'autres routes vont suivre.



Impasse du Lavoir



Pharnage

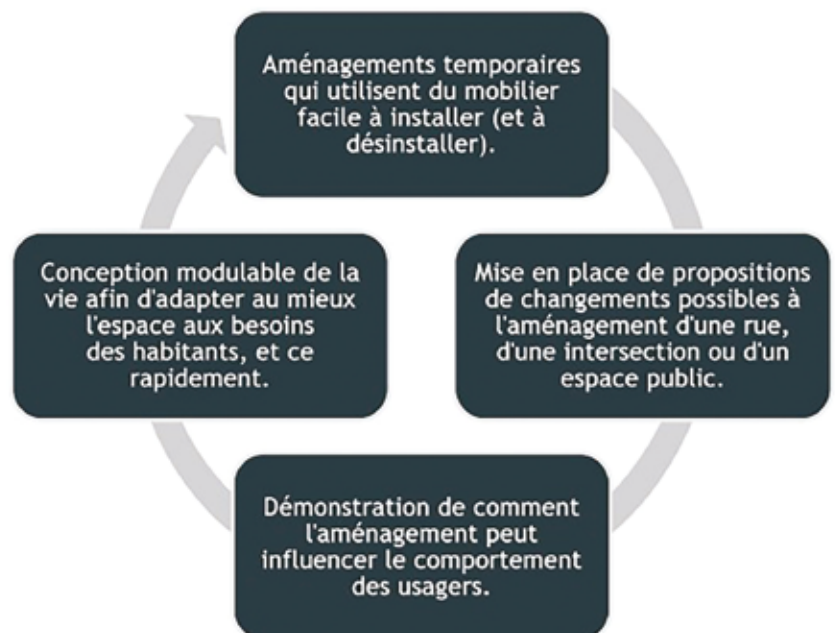
L'URBANISME TACTIQUE, UNE MÉTHODE GÉNÉRALISÉE À BEAUMONT



Grand'rue

La mise en zone 30 de la totalité de la Grand'rue ainsi que de la rue Beaupré, l'installation de places bleues sur le parking Beaupré, la mise en place d'un dépôt minutes et d'une place pour le bus scolaire sur la rue Beaupré, le réaménagement de la zone 30 sur la route de la Croisette, la sécurisation piétonnière devant l'ancienne école de Beaumont, la pose de plusieurs priorités à droite, la mise en impasse du chemin rural aux Travers... sont autant d'aménagements nécessaires au bien vivre ensemble sur notre réseau routier.

Comptez sur nous pour continuer dans ce sens autant que nous comptons sur vous pour respecter ces nouvelles mesures !



Rue Beaupré

RURALITÉ



Terrain Girod

ESPACES VERTS GÉNÉREUX

Nos services techniques continuent et continueront à embellir notre commune en privilégiant des plantes vivaces, en protégeant et préservant notre environnement grâce à une gestion différenciée de nos espaces verts.

Un nouveau verger de 12 essences différentes d'arbre, subventionné par le Syndicat Mixte du Salève (SMS), a été planté par nos agents sur une parcelle communale dans la zone du Juge Guérin.



Bassin de Jussy



Place de l'Église

LES JARDINS COMMUNAUX

Nos habitants peuvent toujours bénéficier gratuitement de petits lopins de terre communaux afin de cultiver leurs propres légumes, fruits et fleurs. N'hésitez pas à nous contacter pour en savoir plus !



Jardins partagés

SENTIERS COMMUNAUX

Nous avons la volonté de rouvrir les chemins communaux aux piétons pour découvrir ou redécouvrir notre territoire. Ces chemins permettront alors de traverser ou simplement se déplacer sur notre commune. Pour ce faire, en 2019, cette dernière a signé une convention avec l'Association Sentier Neydens afin de refaire émerger, d'entretenir et baliser ces chemins pédestres. Une boucle communale va voir le jour, ainsi qu'un balisage ne traversant pas moins de 4 communes.

PERSONNEL COMMUNAL

NOUS SOUHAITONS LA BIENVENUE À CORINNE ET ÉRIC

CORINNE

DIRECTRICE GÉNÉRALE
DES SERVICES

Nous avons échangé avec Corinne, qui est arrivée le 1^{er} juillet 2020.

« Bonjour, je m'appelle Corinne Kakol, j'ai 45 ans, je suis mariée et j'ai deux enfants ».



D'où viens-tu et quel est ton parcours ?

« Je viens du nord de la France, et plus précisément de la Métropole Lilloise. J'occupais un poste de Directrice Générale des Services (DGS) dans une commune de 4 600 habitants et ce depuis 19 ans. Je suis juriste de formation. J'occupe les fonctions de DGS pour la commune de Beaumont depuis juillet dernier ».

Pourquoi as-tu choisi ce métier ?

« J'adore ce métier qui est réellement passionnant d'autant plus dans des petites collectivités où l'autonomie et la gestion des projets de A à Z sont très importantes. La polyvalence est le maître mot. Le contact avec mes équipes et les élus est pour moi essentiel et cette complicité dans le travail m'est vitale. »

Pourquoi avoir quitté le nord ?

« Cela fait déjà de nombreuses années que nous affectionnons cette région avec mon mari mais en tant que simples touristes. Compte tenu de notre âge et de celui de nos enfants, il nous a semblé que c'était le bon moment pour franchir le pas et sortir de notre zone de confort en réalisant notre projet et nous en sommes ravis ! »

ÉRIC

AGENT DES
SERVICES TECHNIQUES

Nous avons rencontré Éric Lepetit nouvellement arrivé à la commune de Beaumont :

« J'ai 54 ans et je viens des métiers du bâtiment. J'étais artisan à mon compte depuis 15 ans. »



Qu'est-ce qui t'a amené à venir travailler pour la commune ?

« J'ai souhaité changer de vie car ce statut d'artisan était assez stressant et je faisais beaucoup de déplacements. Avançant dans ma carrière, j'aspirais à plus de calme. De plus, je suis Beaumontois et j'avais à cœur d'œuvrer pour ma commune. »

Quelles sont tes missions au sein de l'équipe ?

« J'ai rejoint l'équipe technique depuis le 1^{er} août dernier et je m'occupe trois jours par semaine de la propreté de la commune, le reste du temps je participe à l'entretien des espaces verts et du cadre de vie avec Doru, l'un de mes collègues. »

Quelles sont tes plus grandes satisfactions dans ce nouveau travail ?

« J'aime cette nouvelle activité pour plusieurs raisons : d'une part, il y a une très bonne entente avec mes collègues qui m'ont bien intégré tout de suite. D'autre part, la polyvalence dans mes missions est très attrayante. Enfin, cela me plaît énormément de travailler pour la commune dans laquelle je vis. »



ACTIONS SOCIALES DE LA COMMUNE PENDANT LE CONFINEMENT



CHAQUE ANNÉE, OCTOBRE A SA SEMAINE BLEUE POUR LES SENIORS.

La crise sanitaire et les gestes barrières n'ont pas permis une sortie culturelle, un repas au restaurant ou encore une séance de cinéma.

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a fait autrement cette année en attendant de se retrouver en octobre 2021 : une place de cinéma au « Rouge et Noir », un bon de réduction chez nos commerçants coiffeurs, FM coiffure ou Intui...tif coiffure ont été offerts à tous nos seniors de plus de 65 ans inscrits sur la liste électorale de la commune.

LE JEUDI 29 OCTOBRE UN DEUXIÈME CONFINEMENT A ÉTÉ INSTAURÉ PAR LE GOUVERNEMENT.

Par souci d'accompagnement envers les personnes les plus vulnérables, un courrier leur a été adressé les sollicitant à contacter la mairie en cas de besoin, de soutien, de conseil ou d'orientation face à une difficulté.

LES COLIS DE NOËL pour les seniors de 80 ans et plus, sans oublier les personnes en EHPAD, cette année, auront pour thème le panier des commerçants de Beaumont.

Toute l'équipe du CCAS vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année.

À bientôt en 2021 pour de nouvelles aventures dans le partage et la convivialité.

Prenez soin de vous!!



LA BIBLIOTHÈQUE DE BEAUMONT INTÈGRE LE RÉSEAU BIBLIOLIEN

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE BEAUMONT

71 Grand'rue - 74160 Beaumont
09 67 21 38 22
beaumont@bibliolien.fr



La bibliothèque municipale de Beaumont vient d'intégrer le réseau des bibliothèques Bibliolien. Il comprend les bibliothèques de Beaumont, Saint-Julien-en-Genevois, Valleiry et Viry.

Depuis le site bibliolien.fr, vous pourrez suivre l'actualité culturelle du réseau, accéder aux catalogues, ainsi que vous connecter à votre compte lecteur.

Courant 2021, un système de navettes sera mis en place et vous permettra de réserver des livres dans tout le réseau et ainsi accéder à un plus large choix de livres.

Nouveaux services *nouveau réseau de 4 bibliothèques*

Que trouve-t-on sur bibliolien?

- Les fonds de votre bibliothèque mais aussi ceux de St-Julien-en-Genevois, Viry et Valleiry.
- L'accès et la gestion de votre compte lecteur (réserver, prolonger, donner des suggestions d'achats, des avis de lecture...)
- L'actualité culturelle de votre bibliothèque mais également celle du réseau Bibliolien.

Nouveau site internet



Comment accéder et gérer son compte ?

- Avec un Identifiant : N° de votre carte
- Un Mot de passe : votre année de naissance AAAA.
- N'hésitez pas à nous demander si vous n'avez pas vos codes.



**Toute l'actualité
de votre bibliothèque
sur Bibliolien.fr**

Comment réserver un livre ?

- Faire une recherche par titre, auteur ou genre....
- Vous ne pouvez réserver jusqu'à 5 documents (livres et/ou CD) uniquement des livres en prêt et de Beaumont.
- Vous serez prévenu par mail dès son retour et mis à votre disposition.



HOMMAGE À NOTRE ANCIEN MAIRE ANDRÉ BERTHERAT-PACCARD



Le 26 juillet 2020, M. Bertherat-Paccard nous a quittés à l'âge de 86 ans. Il avait vu le jour dans la maison paternelle le 15 juillet 1934 à 2 heures du matin alors que se terminait la fête du 14 juillet. Un signe qui a dû marquer son caractère chaleureux et convivial. L'amitié comptait beaucoup pour lui.

Il a connu celle-ci dans le cadre de l'armée où il a été décoré de la médaille de la Croix de la valeur militaire pour son courage dans un fait d'armes. Il gardera des liens étroits avec l'AFN.

Son attachement à Beaumont, il l'a montré par son engagement dans sa fonction d'élus communal. En 1965, il entra au conseil municipal puis il assura successivement les fonctions d'adjoint et de Maire de 1971 à 2001, avec une coupure de 1989 à 1995.

Grâce à son action et sa forte volonté, la commune a fait l'acquisition du domaine de la Thuile, de la propriété Meyer (la mairie et son parc). Il s'est investi avec la même ferveur, aussi bien dans la préservation de l'église de Beaumont et la rénovation de la « cabane du câble » qui devint l'oratoire de Notre Dame de l'Espérance que dans l'agrandissement du stade de foot.

Chef d'entreprise, époux et père de trois enfants et grand-père de 6 petits-enfants, il eut une vie bien remplie et nous nous associons à la peine éprouvée par sa famille lors de son départ.

Je remercie Mme Nicole Bertherat-Paccard pour les photos qu'elle m'a transmises et qui nous permettent de découvrir notre ancien maire accompagné de ses deux sœurs aînées Marie-Thérèse et Henriette, ainsi que le jour de son mariage – le 16 avril 1966 sous une haie de varlopes et devant un tapis de copeaux. Nous retrouvons également son regard plein de bienveillance et d'humanité ainsi que le soutien constant qu'il reçut de son épouse durant toutes ces années.



Marc Genoud

BEAUMONT AUX COULEURS D'OCTOBRE ROSE

*Octobre est le mois de la sensibilisation au dépistage du cancer du sein.
Un dépistage précoce permet de sauver des milliers de vies.*

À partir de 25 ans,
il est essentiel d'avoir
**1 SUIVI GYNÉCOLOGIQUE
1 FOIS PAR AN.**

Simple et remboursée à 100 %
par l'Assurance Maladie,
**1 MAMMOGRAPHIE EST
RECOMMANDÉE
TOUS LES 2 ANS**
pour les femmes
entre 50 et 74 ans.

La crise de la Covid 19 a
engendré de nombreux retards
de diagnostics, il est donc très
important de se protéger par la
prise de rendez-vous réguliers
chez un spécialiste.



Le Centre Communal d'Action Sociale et santé de la commune de Beaumont remercie les commerçants pour leur engagement de sensibilisation au dépistage de prévention contre le cancer du sein et leur créativité quant à la décoration de leur vitrine.

Un grand merci, de la part de toute l'équipe du CCAS aux agents techniques pour leur disponibilité lors de la mise en place des ornements d'Octobre Rose et leur participation à l'embellissement de la commune. Du bonheur pour les yeux.

Prenez soin de vous.



PORTRAIT : BENOIST DURET

Benoist est né le 12 février 1966 à Saint-Julien-en-Genève.

Ses parents, Monique et Sylvain Duret, habitaient alors à Annecy.

Sa maman, Monique Mabut, était originaire de Beaumont, de la lignée Manget et son papa, des Bornes, de Villy-le-Bouveret.

Avant de devenir employé en mécanique puis garagiste, Sylvain était forgeron, il avait appris son métier de mécanicien sur le tas, avec passion; « il était capable de reconnaître une clé de dix les yeux fermés », dit Benoist avec admiration.

Quand Benoist a eu trois ans, en 1969, ses parents sont venus s'installer au Châble et ont construit la maison familiale et le garage. Sylvain est alors devenu son propre patron.

Ils eurent 4 enfants, Marie-Sylvie en 1957, Marie-Anne en 1959, Jean-Charles en 1963 et Benoist, le petit dernier, en 1966. Le garage marchait si bien qu'il a fallu rapidement doubler sa superficie.

Monique devint alors la secrétaire de Sylvain et s'occupait des enfants.

Jean-Charles et Benoist décident de devenir mécaniciens à leur tour. Benoist commence son apprentissage tout naturellement avec son père comme maître d'apprentissage à la Maison Familiale Rurale (MFR) de Cruseilles.

Malheureusement, le papa de Benoist tombe gravement malade en 1976. Après un court répit, la maladie récidive en 1983 et il est à ce moment très fatigué. Benoist n'a pas d'autre choix que de terminer seul son apprentissage.

Le garage est alors ouvert une semaine sur deux car Benoist doit aller en cours en alternance.

La situation est très compliquée mais Benoist est courageux et combattant. A 18 ans, en 1984, Benoist reçoit son diplôme, son papa décède un an plus tard, en 1985.

Son frère aîné, Jean-Charles qui exerçait son métier de mécanicien, vient l'aider dans le garage. Sa maman est encore là pour l'aider au secrétariat. Rapidement il devient difficile de sortir trois salaires. Benoist décide alors de reprendre le garage à son nom, il a 21 ans!

Son entourage pense qu'il est fou, trop jeune, qu'il n'y arrivera pas. Son conseiller financier est très pessimiste. Il lui déconseille de se lancer. En rentrant d'un rendez-vous peu engageant avec ce dernier, Benoist dit à sa maman: « Tu vas voir celui-là, je vais lui montrer, il a tout faux!! » Plus on lui disait que ça ne marcherait pas, plus il y croyait.

Il reprend donc le garage en rachetant les parts des membres de sa famille.



Il avoue volontiers que les débuts ont été plus que difficiles. Les clients arrivaient et quand ils demandaient à voir le patron et que Benoist disait « c'est moi ! », ils faisaient demi-tour car il était si jeune!

En parallèle, Benoist participe à des rallyes automobiles avec son frère.

Jean-Charles pilotait les voitures et Benoist assurait l'assistance. Benoist est un amoureux de voitures et un passionné de mécanique.

En 1989, Jean-Charles quitte le garage et Benoist reste tout seul. Il prend alors un apprenti, il a 23 ans. L'entreprise grandit petit à petit malgré la crise de la guerre du Golfe en 1991.

Benoist devient papa de Marine cette même année et Isaline suivra en 1994 pour son plus grand plaisir.

Il continue de prendre des apprentis, Manu Martin, Éric Bossoney, ...

En 2002, il a deux ouvriers, et en embauchera même un troisième comme l'activité augmentait. Benoist doit alors se mettre à l'informatique dans les années 98-99, ce qu'il avoue ne pas avoir été facile pour lui!

Entre 2000 et 2020, la mécanique fait d'énormes progrès et subit de profondes mutations. Benoist doit se former, investir. Il s'entend très bien avec ses salariés, les chouchoutent même. Il doit aussi leur donner divers avantages afin qu'ils ne soient pas tentés de traverser la frontière.

Benoist a de nombreuses satisfactions dans son métier. Il travaille beaucoup mais est comblé lorsque les clients sont impressionnés alors qu'il trouve une solution à une panne compliquée.

Parfois, des clients lui apportent des voitures qui sortent d'autres garages car aucune solution n'a été trouvée. Benoist est curieux, tenace, lâche difficilement et veut satisfaire le client et se faire plaisir aussi. Sa meilleure publicité est le bouche à oreilles. Il arrive que des personnes qui ont déménagé de la région l'appellent encore de loin pour des conseils. Il aime livrer personnellement les voitures lorsqu'elles sont réparées et expliquer la panne à ses clients. Benoist sait que la mécanique est compliquée et que les non-initiés ne peuvent pas tout comprendre. Il aimerait d'ailleurs depuis longtemps donner des cours de base pour sensibiliser les personnes à la mécanique. Prochain challenge Benoist ?

Benoist a également été administrateur de la MFR de Cruseilles de 1992 à 2002. Comme il était maître d'apprentissage, il voulait donner de son temps pour faire profiter l'école de son expérience.

Vous l'aurez compris, notre garagiste aime apprendre et former. Benoist a toujours voulu donner de son temps pour faire avancer les choses et comme il aime beaucoup sa commune, c'est tout naturellement qu'il s'est également engagé à la mairie.

En 1995, Robert Duparc lui demande de faire partie d'une liste électorale. Il accepte. André Bertherat-Paccard est alors élu comme Maire. C'est le début d'une grande aventure. Son grand-père Camille avait déjà été conseiller municipal de 1953 à 1965 et Paul, son oncle, de 1965 à 1995. Il reprend donc le flambeau et s'investira dans la commune de 1995 à 2020. En 2001, il devient adjoint alors que Christian Etchart devient Maire. Il s'occupe des travaux avec Jean-François Jacquemoud et est aussi en charge des bâtiments de la commune. Il est souvent sur le terrain malgré sa charge de travail au garage.

Benoist est une personne très humble, discrète, qui préfère être au deuxième plan. Il n'a jamais désiré être 1^{er} adjoint ou encore Maire, même si en 2001, toute une délégation est venue le trouver dans son garage pour lui demander d'être tête de liste.

Benoist a toujours fait de très gros scores aux élections à l'époque où le scrutin de liste n'existait pas dans les petites communes et que chaque nom était choisi ou barré par les électeurs, il est très apprécié dans le village.



Lorsque la commune prépare la fête de l'an 2000, le comité des fêtes n'existe pas encore, ce sont les conseillers qui préparent les manifestations, Yves Moine, Michel Chambost, Marinette Pinget, Chantal Cheyrou...

La fête est une belle réussite et le comité des fêtes est alors créé. Benoist devient vice-président mais doit rapidement renoncer à ce titre par manque de temps, il reste cependant un membre très actif. Il fait une pause entre 2011 et 2016 lorsqu'il construit sa maison et revient aider pour le plus grand plaisir des membres.

Il est aujourd'hui l'heureux papy de trois petits enfants : Paul, 4 ans, Rose, 2 ans et Léon, 6 mois. Il sera de nouveau papy en janvier 2021 !!!

Benoist est une personne très dynamique et avec plein d'envies. Derrière sa carapace d'homme tranquille, on peut dire qu'il est « hyperactif ». Il ne sait pas rester sans rien faire.

Alors Benoist pour les années à venir, quelles idées, quels projets ?

MULANE VOYAGES VOTRE VOYAGISTE À BEAUMONT



Que dire en ces temps difficiles... depuis le mois de mars la situation pour les professionnels du voyage est compliquée. Mulane Voyages se bat et résiste.

Créée en 2013, l'agence est installée à Beaumont et occupe 2 personnes: Emily Oviedo et Jean-Charles Bertrand (gérant/directeur).

Il ne s'agit pas d'une agence de voyages classique mais d'un tour opérateur (créateur de voyages sur mesure) spécialiste de voyages découvertes esprit nature et culture.

L'agence répond aux exigences de cette profession réglementée, avec une immatriculation auprès d'Atout France et d'une affiliation au fonds de garantie APST (garant financier pour la protection des clients selon la loi des voyages à forfait). Agence indépendante, elle est par ailleurs adhérente au syndicat professionnel des Entreprises du Voyage (EdV).

Ils travaillent à la demande sur les thématiques suivantes: auto tour (circuits voitures), safaris, croisières, séjours balnéaires, trekkings et ascensions, voyages à partir de 2 personnes, en famille, en couple, entre amis, en groupe, voyages de nocces...etc. Ils « produisent » une quarantaine de destinations et sont de fait, présents sur tous les continents.

Tous leurs partenaires à l'étranger sont francophones. Ils sont les garants de la réussite des voyages de leurs clients. Ils ont été sélectionnés avec attention et ensemble ils travaillent dans un esprit de bienveillance et de confiance afin de fournir des prestations de qualité. Ils collaborent également avec de nombreuses compagnies aériennes opérant principalement depuis l'aéroport de Genève.

Emily, originaire de Nouvelle Zélande, apporte depuis 2018 sa contribution sur les destinations de l'Océanie et du continent américain (nord et sud). Elle a beaucoup voyagé vers ces lieux.

En ce qui concerne Jean-Charles, il est plus spécialiste des pays du Proche et Moyen orient, de l'Europe et des pays d'Asie Centrale.

Son métier depuis 1987 l'a conduit à voyager dans de nombreux pays. Toutes ces années d'expérience ont renforcé ses compétences et son expertise. Ces atouts professionnels, il les a mis au service de ses clients pour la réussite de leur(s) voyage(s) et contribuent à la réputation de Mulane Voyages.

La crise sans précédent affecte profondément son métier. Les professions du voyage vont mettre du temps à se remettre de ce contexte sanitaire et économique. Savez-vous que l'industrie du tourisme représente 10 % de l'économie mondiale et donne du travail à des millions de personnes à travers le monde et génère des recettes en milliards ?

Savez-vous que le CO₂ généré par le transport aérien ne représente que 2,5 et 4 % des émissions ? Que l'impact de l'industrie textile est de 10 % des émissions ? Qu'internet devrait en 2025 représenter 8 % des émissions ? Et nos voitures 23 % ?

Le tourisme est essentiel aux échanges et à la compréhension entre les peuples, à la connaissance de nos cultures. De là en découle la paix. Nous avons la chance de faire partie de générations qui n'ont pas connu la guerre. Le tourisme est l'un des contributeurs à cet équilibre mondial. Alors continuons à voyager et à nous instruire !

Sachez aussi que cette profession se remet en cause. La crise actuelle est un accélérateur de réflexions.

La dérégulation de l'espace aérien a permis l'arrivée des compagnies low cost, entraînant dans cette « compétition » des prix bas, les compagnies régulières, mais aussi des grands groupes: tour-opérateurs, chaînes hôtelières, croisiéristes entre autres, permettant à des millions de personnes de voyager à moindre coût mais en générant en même temps le tourisme de masse.



S'est rajouté à cela la pratique du « yield managment » dans l'industrie aérienne et hôtelière, qui consiste à faire fluctuer les prix en fonction du marché et à proposer des prix d'appel relativement bas et trompeurs. Cela devra changer... Il faudra du temps. Les prestations proposées doivent être de qualité, respectueuse de l'environnement et des hommes et au juste prix. Il faut voyager peut-être moins et plus longtemps. Les voyages seront aussi peut-être plus chers, mais ils contribueront à l'harmonie nature/homme. Cette politique et cette philosophie sont cependant celles de Mulane Voyages depuis sa création... Vous l'aurez compris : l'humain est le maître mot chez Mulane Voyages.

Comment aider Mulane Voyages?

Pensez à eux pour étudier vos projets et concrétiser vos voyages, parlez d'eux aussi.

En attendant la reprise, Mulane Voyages propose (entre autres) dès le mois de mai prochain au Salève, des excursions initiatiques en collaboration avec les guides du Bureau de la Montagne du Salève, accompagnées d'ânes avec nuit en bivouac sous tente confort.

Quoi de mieux pour une découverte à réaliser en famille ?

Toutes ces informations sont sur leur site internet : www.mulane-voyages.com (Pages Europe/France)

N'hésitez pas à réserver dès à présent pour le printemps prochain et pourquoi pas offrir cela en cadeau pour Noël ?

Merci pour votre soutien !

Jean-Charles Bertrand

MULANE
VOYAGES

Découvertes Esprit Nature et Culture



Tel 06 42 96 70 50 ou 078/ 209 56 04

Mail : info@mulane-voyages.com

« C'est la nuit qu'il est beau de croire en la lumière »

Edmond Rostand

PETIT CASINO À LA RENCONTRE DES NOUVEAUX GÉRANTS

Depuis le 28 août 2020, c'est un nouveau couple que l'on a le plaisir de retrouver derrière le comptoir de notre supérette pour donner suite au départ en retraite d'Isabelle et Louis. Nous voulons leur souhaiter la bienvenue et en connaître un peu plus sur eux...

Pouvez-vous vous présenter et nous dire ce qui vous a donné envie de travailler dans notre commune ?

Nous sommes Caroline et Laurent, couple de quarantennaires et parents d'une famille recomposée de 6 enfants dont mes deux fils aînés Axel (26 ans) et Gauvain (20 ans) qui travaillent avec nous au magasin.

Nous avons emménagé sur la commune de Beaumont, au Châble, il y a un peu plus d'un an lorsque nous avons repris la gérance du magasin Le Petit Casino de Collonges-sous-Salève.

Auparavant nous travaillions déjà ensemble en grande distribution pour une autre enseigne sur Thonon-les-Bains.

Désireux de tenter une nouvelle aventure nous avons rejoint le groupe Casino et tenu notre premier magasin sur Collonges durant presque un an.

Nous connaissions Isa et Loulou qui nous ont aidés en tant que jeunes gérants et nous avons eu un coup de cœur pour leur magasin du Châble à notre première visite.



C'est le premier confinement et notre capacité à bien gérer cet événement qui nous ont valu d'être choisis par notre directeur commercial pour prendre la succession de cet adorable couple de gérants désormais à la retraite après une belle carrière au sein du groupe. C'est donc le 28 août que nous avons pu allier vie familiale et professionnelle au Châble puisque nos deux petits sont déjà scolarisés à l'école Beaupré et accueillis par le SIVU depuis un an.

Quels changements ont été apportés depuis votre installation et quels sont vos projets ?

Depuis notre arrivée, nous avons élargi les jours et heures d'ouverture du magasin, nous vous accueillons désormais du lundi au samedi de 8h à 12h30 et de

14h30 à 19h30, ainsi que le dimanche matin et jours fériés de 8h à 12h30.

Nous n'avons pas apporté d'autres changements majeurs, nous sommes vraiment dans une dynamique de commerce de proximité dans laquelle le client est au cœur de nos préoccupations, nous avons la volonté de garder l'ambiance conviviale et agréable d'un magasin de village tout en nous adaptant au mieux aux besoins de chacun.

Comment gérez-vous le second confinement ? Avez-vous dû adopter de nouvelles dispositions ?

Durant ce deuxième confinement, nous nous efforçons de garder notre amplitude horaire tout en gérant un plus gros débit de marchandises, d'où l'embauche en renfort d'Axel et Gauvain, on veut être là pour vous ! Nous appliquons tous les gestes barrières, du gel hydroalcoolique est à disposition des clients et nous n'hésitons jamais, et ce, depuis le mois d'août, à dépanner les clients ayant oublié leur masque.

Nous avons mis en place un service de livraison à domicile pour les personnes à risque ou isolées qui ne pourraient plus se déplacer. Un affichage avec les modalités, somme toute assez simples, a été mis en place au magasin.

Merci pour votre accueil chaleureux et votre volonté à satisfaire les Beaumontois, c'est un plaisir à chaque visite !

Nous sommes ravis et touchés par le merveilleux accueil des clients et commerçants de la commune, Beaumont est un peu comme une grande famille pour nous, nous avons à cœur de participer à la vie de ce village.





MARCHÉ COMMUNAL

TOUS LES PREMIERS SAMEDIS DU MOIS

“

RETROUVEZ TOUS LES PREMIERS SAMEDIS DU MOIS SUR LA PLACE DE LA BIBLIOTHÈQUE en plein cœur du Châble les producteurs, artisans et commerçants qui se réunissent pour le marché de 8h à 13h ! Certains samedis des animations sont proposées par la bibliothèque et/ou diverses associations.

« **LE VRAC AMBULANT** » présent pour tous vos achats alimentaires dans une démarche Zéro Déchet comme les pâtes, le riz, céréales et légumineuses, fruits secs, mais aussi les produits ménagers et d'hygiène corporelle.



« **LA FERME DES USSÉS** », maraîcher de la commune, « **LA FERME DE NIN NIN** », producteur Bio et local de fruits, mais aussi le traiteur asiatique « **LAO D'ASIE** », les spécialités artisanales du « **MARCHÉ DE PROVENCE** », le miel de **M. MILLET** et la buvette de **Vincent BOUCHER**.

La boucherie « LA CHAROLAISE » vous propose des poulets rôtis, diots et atriaux (avec possibilité de précommander les poulets le vendredi directement à la boucherie).



« **LA FERME DE MONTAILLOUX** » avec son offre de fromages de chèvre ainsi que les fromages de vache de la fromagerie BOUCHET.



LA FERME DE BILL FABIEN BOCQUET NOUS REÇOIT...

Combinant depuis plusieurs années mon travail à Genève et le travail à la ferme familiale, j'ai fait le choix en 2017 de consacrer ma vie professionnelle à un seul métier. En étant agriculteur, je retrouve des valeurs qui me sont chères, que je défends, qui correspondent mieux à mon style de vie et de consommation. Et surtout que j'ai plaisir à partager !

J'ai donc repris la ferme familiale avec ma mère qui a décidé de continuer l'aventure encore quelques années avec moi.

En créant la ferme de Bill, je suis fier d'être la 4^{ème} génération d'agriculteur de ma famille à Beaumont !

Mon projet d'installation a été dans un 1^{er} temps de convertir notre exploitation en agriculture biologique puis de diversifier notre activité : la mise en place d'une meunerie et donc l'achat d'un moulin.

DE LA TERRE AUX SACS DE FARINE...

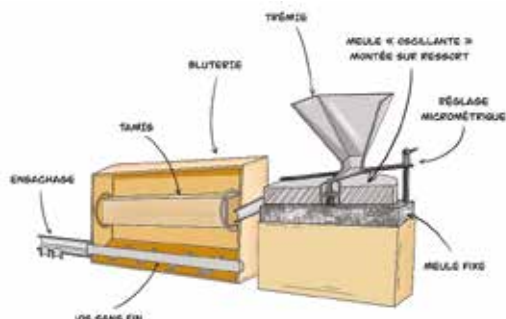
Nous cultivons nos champs de manière respectueuse pour la terre en privilégiant des rotations de culture longues ce qui permet à la terre de se reposer.

Le blé est semé fin octobre et récolté en juillet de l'année suivante. Il profitera de la richesse que nous offre la terre. Nous ne ferons aucune intervention d'intrant chimique.

NOUS LAISSONS FAIRE LA TERRE ET SA FAUNE...

Après la récolte plusieurs nettoyages et triages du blé sont nécessaires afin de produire une farine de qualité. Enfin le blé sera moulu dans notre moulin à meule de pierre de type Astrié qui produira une farine riche, digeste et nutritive.

NOTRE MOULIN DE TYPE ASTRIÉ :



PAS SEULEMENT UN MOULIN À MEULE DE PIERRE...

Le secret du moulin Astrié est que, contrairement au moulin à meules traditionnelles, ce n'est pas le poids des meules qui vient écraser le grain. Le moulin Astrié, lui, a des meules qui sont écartées, la meule n'écrase donc pas le grain mais le déroule doucement. Et cela change tout. Ainsi, le grain est très peu chauffé, oxydé, jamais brûlé (ce qui tuerait tous les nutriments).



LE MOULIN VA DONC PERMETTRE

- De préserver les liaisons gluten-amidon (permettant de rendre le gluten digeste, sans quoi cela est difficile pour le corps humain).
- D'incorporer le germe à l'amande du grain.
- D'incorporer toutes les assises protéiques du grain (l'envers de l'enveloppe).
- De produire une farine digeste et nutritive.

NOS FARINES...

La farine issue de notre moulin Astrié est la seule farine qui ne contient pas l'enveloppe du grain (le son) et qui contient 100 % des apports nutritionnels du grain.



Le type de farine exprime la quantité de minéraux (T80 = 0,80%). Les minéraux étant principalement contenus dans le son, plus le type de farine est élevé, plus la farine est complète et riche nutritionnellement. Plus la farine est complète, plus elle a conservé ses nutriments et plus elle est intéressante nutritionnellement parlant !

TYPE T80 : appelée farine Bise ou semi-complète. Elle est idéale pour l'homme, riches en germe de blé et fibres douces dont l'assise protéique est suffisamment malaxée pour permettre une action enzymatique. Pas totalement raffinée, elle garde encore une bonne partie de ses nutriments, mais elle n'est pas non plus « trop complète » et elle se prête donc à la pâtisserie : pâte à tarte, gâteaux, pains, brioches...

TYPE T110 : c'est une farine complète. Elle peut être utilisée seule ou mélangée à d'autres farines. C'est une source de fibres, de protéine et de vitamine B. Parfaitement adaptée pour la fabrication de pains complets, elle vous permettra également de réaliser des recettes de pâte à tarte ou de gâteaux.

TYPE T130 : farine intégrale et donc encore plus riche en minéraux, elle va permettre de faire des pains denses, avec une mie plutôt brune. Elle peut également très bien servir à faire des pâtes à tartes, des pâtes à quiche ou encore des biscuits.

“ Nous serons bientôt ravis de vous accueillir une fois par semaine (jour encore à définir...) pour notre vente directe à la ferme qui se trouve 701 route de la marguerite au Fond de Beaumont. En attendant, n'hésitez pas à vous arrêter pour venir découvrir nos farines ! ”

PORTRAIT : MADELEINE DUCRUET

Madeleine est née à Cernex le 15 octobre 1927. Elle est décédée le 27 novembre 2020 après avoir passé deux ans à l'EHPAD de Cruseilles.

Elle s'est mariée le 1^{er} mai 1954 avec Pierre Ducruet, agriculteur au Fond de Beaumont. Ce couple uni et complice vécut toute sa vie dans ce village. Leurs enfants y résident toujours.

Madeleine s'est toujours impliquée dans la vie associative, paroissiale, communale. C'était un devoir pour elle de s'investir, partager et agir.

Lorsqu'elle a fait partie du conseil municipal de Beaumont sous le mandat de Pierre Ricard de 1977 à 1983, c'était la première fois qu'une femme accédait à cette instance. Elle a fait un deuxième mandat avec André Bertherat-Paccard de 1983 à 1989.

Elle prit cette fonction très à cœur. Elle avait des idées pleines la tête et se battait pour les mettre en œuvre. Elle a mis en place le « bulletin municipal » en 1979. À l'époque il s'agissait de deux feuillets tapés à la machine et agrafés. Toujours soucieuse de créer du lien entre les gens, elle créa le club du troisième âge où elle organisa sorties et voyages. Elle participa activement à l'organisation des ramassages scolaires dans les villages.



Madeleine chérissait sa famille. La présence de ses enfants, de ses 5 petites-filles et de ses 4 arrière-petits-enfants la remplissait de bonheur. Elle adorait les fêtes qui rassemblaient famille, voisins, amis. On aimait son humour, son optimisme, sa façon positive de voir la vie.

Habituée par une foi immense, elle a su traverser les différentes épreuves et difficultés de sa vie avec sagesse et sérénité.





HOMMAGE À INÈS

Inès est née le 16 septembre 2000. Elle aurait eu 20 ans cette année. Sa vie lui a été prise cet été, le 8 août, par un chauffard qui ne lui a pas laissé le temps de traverser la route sur un passage piétons, ni de réaliser tous ses rêves.

Après une scolarité à l'école Beaupré, au collège Rousseau puis au lycée de Staël où elle a obtenu son bac S, Inès est partie étudier à Orléans. Elle allait passer en septembre dernier en troisième année de licence BOPE (Biologie des Organismes, des Populations et des Écosystèmes) et voulait devenir étiologue (étude des causes et des facteurs d'une maladie). Elle savait qu'elle avait choisi la bonne orientation. Ses cours de parasitologie la passionnaient. Elle parlait des microbes avec tellement de joie.

Elle aimait plus que tout la nature, la forêt notamment et les animaux.

Inès était discrète, solitaire, parfois timide et en même temps pétillante, gaie, voire même un peu « fofolle ». Avec sa sœur Zoé, de trois ans sa cadette, elles formaient une jolie paire de boute-en-train. Elles se disaient tout et étaient très complices, à l'écoute l'une de l'autre.

Elle avait un côté très artistique. Elle touchait à tout : bricolage, peinture, dessin, musique, tennis, danse, écriture...

Elle a fait quatre ans de guitare, aimait aller à des concerts et avait particulièrement adoré celui des BTS (groupe k-pop) à Paris en 2019.

Inès excellait dans la danse orientale et faisait des spectacles en duo avec sa professeure.

Elle a voulu commencer le foot mais lorsqu'elle s'est rendue compte que ce n'était pas son papa qui allait l'entraîner, elle n'a plus voulu y aller.

Elle était capable de dessiner une journée entière sur sa tablette, des blocs de papier ou des tableaux noirs, en ne levant la tête que pour boire une tisane. Elle adorait aussi faire des pâtisseries, elle était très gourmande.

Cette jeune femme aux multiples talents écrivait également beaucoup et pendant le confinement du printemps dernier, qu'elle avait pu passer au Châble, avec sa famille, elle avait participé au concours d'écriture organisé par la bibliothèque.



Inès, c'était aussi de gros câlins avec sa maman Nathalie et une grande complicité avec son papa Christophe pour les devoirs de maths entre autres. Elle aimait la famille, adorait la période de Noël et son village. Elle allait à toutes les fêtes et a même été bénévole pendant deux ans au sein du comité des fêtes. Elle a également travaillé deux étés au service technique de la commune avec des super agents.

Inès adorait les voyages et avait pu découvrir avec ses parents et Zoé la Tunisie, la Martinique, la Guadeloupe, Venise, la Sicile et la Grèce. À Orléans, elle avait commencé une petite cagnotte pour partir un jour en Corée avec Mila, une amie du village de Beaumont.

En 2018, elle a eu une très belle fête d'anniversaire pour ses 18 ans sur le thème d'Harry Potter, elle adorait la magie, les mondes féeriques. C'est aussi en 2018 qu'elle fait la connaissance d'Alexandre, son amoureux, avec qui elle avait emménagé à Orléans en juin de cette année. Elle tenait leur appartement comme une petite fée d'intérieur. Elle avait décroché un CDI à temps partiel chez Chronodrive en parallèle de ses études. Elle était heureuse.

Mais voilà, sa vie s'est arrêtée là. Malgré toute cette tristesse, un point positif ressort de ce drame, le don d'organes. Six enfants ont pu bénéficier de greffes et être sauvés grâce à Inès.

Inès repose aujourd'hui au jardin des souvenirs à Beaumont avec sa grande sœur Sola décédée le 15 novembre 1999 à l'âge de 8 mois.

Nous pensons tous très fort à toi jolie petite Inès et à ta famille.



ZOOM SUR LA PETITE ENFANCE

Le développement de notre village au cours des dix dernières années nécessite une perpétuelle adaptation de nos infrastructures. Nous étudions comment nous pouvons fluidifier la mobilité, améliorer la sécurité et nous lançons, en partenariat avec la commune de Présilly, la troisième extension du groupe scolaire Beaupré, en cette fin d'année. En septembre dernier nous avons accueilli 445 enfants répartis dans 6 classes de maternelles et 12 classes élémentaires. Pour mémoire, en 2010 ils n'étaient que 285 dans 11 classes soit 56 % d'enfants en plus et 7 classes ouvertes en 10 ans. Notre région, très dynamique sur le plan économique, attire chaque année de nombreuses nouvelles familles avec un ou plusieurs enfants. A l'échelle du territoire intercommunal du Genevois, se pose également la question de l'accueil des petits enfants de la naissance à trois ans.

LES CHIFFRES CLÉS DE NOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

81,5 % de taux d'activité en 2016 (73,8 % en France)

50 000* habitants estimés au 1^{er} janvier 2020

* estimation de l'observatoire départemental au 1^{er} janvier 2018 (47 817) puis progression de +2,4 % par an (SCOT)

2 042 enfants de moins de 3 ans en 2016
Estimation similaire pour 2020 (recoupement entre les naissances domiciliées et le nombre d'entrées en petite section en septembre)

18 % d'enfants de moins de 3 ans entre 2012 et 2016 (- 4 % en France)

Source Insee 2016 - Observatoire départemental, SCOT

LES CRÈCHES PUBLIQUES

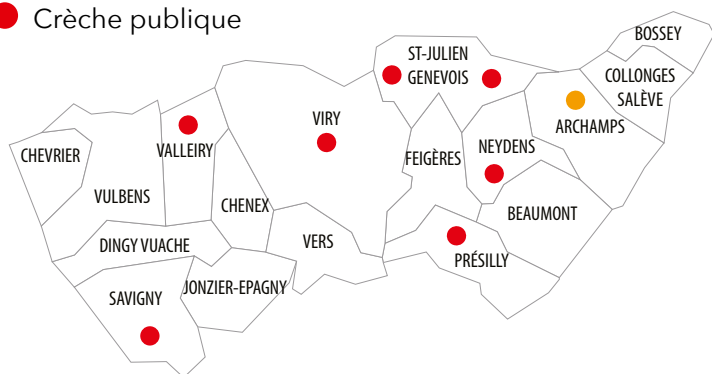
Les inscriptions s'effectuent auprès de la Communauté de communes du Genevois. Le dossier de pré-inscription et les règlements sont téléchargeables sur : www.cc-genevois.fr (rubrique Vie pratique et services | Petite enfance).

- NEYDENS : Crèche À Petits Pas (45 places) - 80 ch. neuf
- PRÉSILLY : Micro-crèche Prési'Loups (10 places)
200 route de l'Épinette
- SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS :
- Crèche Pom de Reinette (46 places) et crèche Pom d'Api (46 places) - MIEF, 3 rue du Jura
- Micro-crèche Petit à Petit (9 places) - Résidence Chabloux - Chemin de Chabloux
- SAVIGNY : Micro-crèche Les oursons (10 places)
70 route du chef-lieu
- VALLEIRY : Crèche La Tribu des P'tits Malins (46 places) - 51 rue de la gare
- VIRY : Crèche Au Pays des P'tits Pious (24 places)
157 rue des Prés Bois

Qu'il soit individuel ou collectif, le choix du mode d'accueil de l'enfant est une étape importante lorsque le congé maternité se termine. Pour garantir la qualité de cet accueil, le Département, par l'intermédiaire de la direction de la Protection Maternelle et Infantile (PMI), délivre les agréments aux assistant(e)s maternel(le)s et assure le contrôle des établissements accueillant des enfants (crèche, halte-garderie, crèche familiale, accueil de loisirs, garderie périscolaire) et de leurs personnels, ainsi que la formation de ceux-ci.

Dans le cadre de la mutualisation des services entre communes, la gestion de la petite enfance relève de la compétence de la Communauté de Communes du Genevois. Sur notre territoire cette question est particulièrement sensible car les places sont rares.

- Guichet unique d'information
- Crèche publique



Les crèches publiques peuvent accueillir votre enfant **dès ses 10 semaines et jusqu'à son entrée à l'école, l'année de ses 3 ans.**

Cet accueil peut être **régulier ou occasionnel**, à temps plein ou à temps partiel.

Les crèches publiques du territoire de la Communauté de Communes du Genevois (CCG) sont financées par :

- la Caisse d'Allocations Familiales (CAF),
- les familles utilisatrices du service,
- la Communauté de Communes du Genevois.

La CAF encadre également la tarification en faisant varier la participation des familles en fonction de leurs ressources et de leur composition.

FLASH INFO

Pensez à déposer votre dossier de préinscription pour une place en crèche publique à la rentrée 2021 avant le 28 février 2021

LES MICRO CRÈCHES PRIVÉES

Les inscriptions se font directement auprès des établissements.

- SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS :
- Les Roudoudous : www.lesrouddoudous.com
- Montessori NeoKids : montessori-neokids.fr
- ARCHAMPS, BEAUMONT, COLLONGES-SOUS-SALÈVE :
- Nos petits pouces : www.nospetitspouces.com
- VALLEIRY :
Les Roudoudous - www.lesrouddoudous.com
- VIRY :
- Les Chérubins - www.les-cherubins.com
- Carré d'éveil - www.carredeveil.com
- Nos petits pouces - www.nospetitspouces.com
- VULBENS : Les P'tits lutins - www.babilou.com

Consciente de cette problématique, la nouvelle équipe municipale souhaite intégrer ce sujet dans le projet « Beaumont Châble-Bourg » pour lequel nous organiserons des réunions publiques courant 2021. Ce projet d'envergure souhaite proposer une réflexion autour du thème « Harmonie ».

- Harmonie d'un centre village avec des espaces d'accueil intergénérationnel, à la fois une structure pour les seniors, une structure publique pour les petits enfants de la naissance à trois ans et un espace pour les jeunes et nos associations.
- Harmonie d'un développement économique et commerçant pour toujours plus de services aux habitants, tout en préservant notre esprit village et notre patrimoine.
- Harmonie d'un environnement rural et d'une croissance immobilière maîtrisée prenant en compte la transition énergétique et le développement durable dans toutes nos réflexions.

LA PETITE ENFANCE AUJOURD'HUI C'EST :

366 PLACES COLLECTIVES :
65 % « public »
et 35 % « privé »

600 PLACES EN ACCUEIL PRIVÉ
(218 assistants maternels - moins 29 soit moins 80 places depuis 2015)

SOIT 966 PLACES POUR 2 042 ENFANTS

Un taux de couverture de 48 % en 2020 contre 58,9 % en France en 2017.

Les chiffres ci-dessus aident à comprendre la difficulté des parents à trouver des solutions.



Au niveau de la commune, nous avons une demande pour la création d'une crèche privée en cours d'étude mais cela ne permettra pas de répondre aux besoins de tous.





TÉMOIGNAGE

« Nous sommes les parents de Baptiste né le 28 février 2020 et nous habitons Beaumont depuis novembre 2019. Notre problématique est que nous n'avons pas de famille dans la région.

Nous avons commencé nos recherches avec la liste mise à disposition par la CAF et nous nous sommes très vite aperçus que cette liste n'était pas du tout à jour... Après un contact avec le RAM d'Archamps qui nous a fourni une liste mieux suivie, une seconde problématique s'est révélée à propos des horaires et des jours de garde possibles. En effet, nous recherchons une assistante maternelle pour quatre jours par semaine et pour 10h30 par jour... Beaucoup d'assistantes maternelles ne travaillent pas le mercredi, pas après 17h00 et pas toutes les vacances scolaires. A cela s'ajoute la question financière avec certaines assistantes maternelles qui profitent de la situation... Je ne vous parle pas des crèches qui donnent des réponses négatives très tardives. Nous avons contacté plus de 80 personnes avant d'avoir la chance de trouver la perle rare. Finalement, nous pouvons le dire, c'est un vrai parcours du combattant ! »

Dans son schéma directeur pour la petite enfance 2020-2026, la CCG a également l'ambition de créer 200 places d'accueil collectif sur 5 ans pour atteindre un taux de couverture en ligne avec la moyenne nationale (58 %).

ENRAYER LA DIMINUTION
DU NOMBRE DE PLACES EN
ACCUEIL INDIVIDUEL

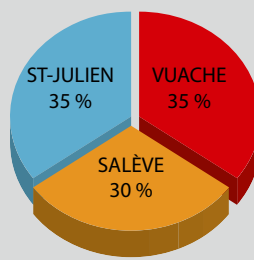
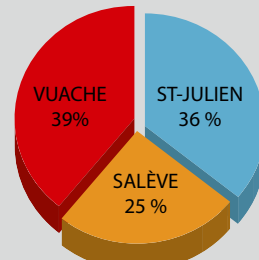
Valorisation du métier
Communication
Renforcement des partenariats
MAM

AUGMENTER LE NOMBRE
DE PLACES EN ACCUEIL
COLLECTIF

200 places

À répartir entre le privé et le public

TAUX DE COUVERTURE GLOBAL : 58%

DOSSIERS REFUSÉS
PAR ZONEPROPORTION DES
NAISSANCES DOMICILIÉES

Analyse de la proportion de dossiers refusés et de naissances domiciliées par zone afin d'estimer le besoin en modes de garde de proximité pour chaque zone :

- Naissances domiciliées et dossiers refusés de 35 à 39 % sur le Vuache et Saint-Julien
- Dossiers refusés et naissances domiciliées de 30 % et 25 % sur le Salève

= Les besoins sont plus importants sur le Vuache et Saint-Julien.

LA CCG TRAVAILLE SUR TROIS AXES POUR L'ACCUEIL
COLLECTIF

1. Création de places en crèches « classiques » : pour répondre à la forte demande de mode garde pour la majorité des familles du territoire.
2. Création de places en halte garderies ou jardins d'enfants : pour répondre à la forte demande de garde pour des enfants de + de 12 mois (voir 18 mois) après un congé parental, préparer l'entrée à l'école, permettre un accueil occasionnel.
3. Création de places « d'urgence », « de répit » ou liées à une période de fragilité de la parentalité.



En attendant que ces projets voient le jour, il est essentiel de développer les possibilités d'accueil privé, telles que les assistant(e)s maternel(le)s. La CCG apporte d'ailleurs un soutien pour les candidats à l'installation et les accompagne dans le parcours qui permet d'obtenir l'agrément nécessaire.

L'OBJECTIF EST D'ENRAYER LA BAISSÉ DU NOMBRE DES ASSISTANT(E)S MATERNEL(LE)S ET DE VALORISER CE MODE DE GARDE.

Afin de susciter d'éventuelles nouvelles initiatives dans notre village, nous avons souhaité rencontrer une assistante maternelle en exercice.

J'ai donc eu le plaisir de rencontrer **Sarah Roche-Truffier**, maman de deux enfants nés en 1996 et 2001, assistante maternelle à Beaumont depuis 1999. Avec un grand sourire, elle m'a gentiment accueillie pour m'expliquer en détail en quoi consiste ce métier. Après une formation initiale de tapissière décoratrice, Sarah a interrompu sa carrière à la naissance de son premier enfant. Au moment de reprendre son travail, en 1998 elle s'est déjà heurtée à la difficulté de trouver une solution pour la garde de son bébé. Elle a donc opté pour un congé parental mais sans plus de solution à l'issue de celui-ci, elle a quitté son travail et a répondu à une annonce qui cherchait une assistante maternelle pour trois enfants.



À l'époque, il était possible de commencer assez vite sur un simple accord de la puéricultrice du secteur qui avait validé le lieu d'accueil et d'obtenir les agréments requis ultérieurement.

Sarah peut prendre en charge quatre enfants et éventuellement un cinquième avec une dérogation car son lieu d'accueil est particulièrement grand et bien adapté pour les enfants. Une pièce dédiée aux repas, une autre pour les jeux et enfin des chambres garnies de petits lits. Les murs sont remplis de photos d'enfants, des centaines de sourires qui témoignent de leur attachement à cette « maman de jour » comme disent nos voisins suisses.

Les journées sont bien remplies et peuvent parfois s'étirer bien au-delà des 35 heures hebdomadaires, car avant et après les enfants, il y a le temps du nettoyage et de la désinfection. Une nécessité avec encore plus d'exigences dans le contexte de la crise sanitaire Covid. Les jouets doivent être nettoyés deux fois par jour ainsi que tous les points de contact des enfants et des parents (poignées de porte, interrupteurs, barreaux de lit, ...). Ces temps de nettoyage ne doivent pas se faire au détriment du temps passé avec les enfants.

Sarah s'occupe également de la préparation des repas et des biberons de la journée avant l'arrivée des enfants entre 8h et 9h15. Les matinées sont ponctuées par les jeux avec les plus grands et les temps de sommeil pour les plus petits. Les repas sont pris tous ensemble

avec une organisation sans faille où chaque enfant a ses propres affaires, chacun avec une couleur (petites serviettes, verres, biberons...) qui leur permet de ne pas échanger ou de boire dans la gourde du petit copain.

J'ai interrogé Sarah sur les motivations qui l'animent et qui font qu'elle reste passionnée après toutes ces années.



Votre métier a évolué au fil du temps. Comment vous adaptez-vous à ces changements ?

Le métier s'est beaucoup professionnalisé par rapport à l'époque où j'ai commencé et c'est une bonne chose. L'obtention d'un agrément nécessite aujourd'hui un diplôme CAP petite enfance et cela apporte un cadre et une protection appréciable. Nous avons le support de la PMI et du RAM (Relais Assistants Maternels) ce qui nous aide sur le plan administratif mais aussi pour partager et échanger avec d'autres assistant(e)s.

Avec le temps, on a appris à poser un cadre plus professionnel et moins familial afin que les attentes des parents et de l'assistant(e) maternel(le) soient bien claires et fasse l'objet d'un contrat bien défini. Toutefois, la confiance reste un élément essentiel au vu du temps de garde de certains enfants. Si l'un d'eux se blesse, il faut que les parents n'aient aucun doute sur notre vigilance et notre bienveillance.

Depuis 1999, nous pouvons bénéficier de formations complémentaires grâce au Dispositif Individuel de Formation (DIF), et c'est une très bonne chose.

À ce sujet, comment définiriez-vous votre relation avec les parents ?

On travaille avec le facteur humain et de ce fait, il faut avoir un bon « feeling » avec les parents et faire preuve d'un minimum de flexibilité pour une relation agréable. Si l'on est clair sur les modalités d'accueil et les règles liées à la prise en charge, tout se passe bien. On a toujours beaucoup d'émotions à gérer car pour des parents qui laissent leur premier bébé, ce n'est pas toujours simple. La question du tarif est aussi un point délicat mais si l'on explique en détail les prestations qui sont fournies, il n'y a pas de problème. Il ne faut pas que le budget garde d'enfants soit un frein au retour au travail des parents.

Que pensez-vous que les parents attendent de vous ?

Avant tout, ils veulent que leurs enfants soient en sécurité physique et affective pour partir travailler sereinement.

Il faut néanmoins savoir mettre des limites entre vie professionnelle et vie privée tout en conservant un minimum de souplesse. Chacun doit rester à sa place, dans le respect, ainsi la relation peut être cordiale et professionnelle.

Arrivez-vous à échanger régulièrement avec des consœurs et confrères ?

Le RAM propose des temps d'accueil collectifs mais ce n'est pas toujours bien adapté car il faut se déplacer dans les locaux de la CCG. Donc avec un ou deux enfants c'est possible mais avec 3 ou 4 enfants, c'est plus compliqué même si cela reste possible.

On peut éventuellement se rencontrer dans un parc public mais là aussi, ce n'est pas toujours bien adapté aux plus petits (espace non clôturé, jeux peu adaptés).

*Qu'est-ce qui vous plaît le plus dans votre métier ?*

J'adore le fait de pouvoir observer l'évolution des enfants de la naissance à 3 ans. Il n'y a pas une période où l'enfant change aussi vite. Accompagner les enfants dans leur évolution et leur donner des fondamentaux c'est merveilleux. Je les accompagne dans la découverte de la vie en collectivité tout en respectant leur individualité et leur rythme.

J'ai en tête de très belles histoires avec des enfants qui m'ont particulièrement marquée. Certains font toujours partie de ma vie, ils m'envoient encore aujourd'hui les photos de leurs propres enfants. Cela fait très plaisir de voir que les relations perdurent bien après un contrat.

Quelles sont les qualités essentielles à l'exercice de ce métier selon vous ?

Il faut d'abord bien se connaître afin de savoir quelles sont nos limites car les journées peuvent être parfois compliquées. Le fait d'être maman soi-même peut aider mais ce n'est plus indispensable. Il est possible de faire ce métier très jeune après un CAP.

Il faut être en bonne forme physique, organisée, patiente et en mesure de prendre du recul pour ne pas s'impliquer trop sur le plan affectif. Il faut pouvoir détecter les enfants qui vont avoir besoin d'un temps d'adaptation plus long (transition allaitement/ biberon parfois très dure pour certains).

Nous sommes aussi des sentinelles au contact des enfants au quotidien et nous pouvons être amené à constater certains comportements qui peuvent faire l'objet d'une discussion avec les parents ou avec le RAM pour savoir comment gérer ou s'adapter.

Ce qui est aussi très important c'est de parler de ce métier avec sa famille car dans certains cas, l'activité professionnelle peut envahir l'espace privé. C'est donc un projet qui doit avoir l'approbation des proches pour éviter les conflits. En revanche, il faut savoir couper et savoir protéger ce qui est privé.

Qu'est ce qui d'après vous, peut freiner des personnes à se lancer dans ce métier ?

Ce métier n'est pas encore reconnu à sa juste valeur et notre activité reste assez mal considérée, même si la professionnalisation et la mensualisation de nos revenus ont permis de faire évoluer les choses. C'est aussi un métier où l'on fait beaucoup d'heures avec la lourde responsabilité de garder des petits enfants.

J'ai été sollicitée plusieurs fois par des jeunes filles pour des stages (collège) et je les accompagne volontiers pour qu'elles découvrent toutes les facettes de ce métier. Ce partage de mon expérience est très gratifiant. Il y a beaucoup de moments merveilleux, les rires et les sourires d'enfants font oublier les moments plus difficiles.

En revanche, sur le plan financier, c'est un métier qui peut être correctement rémunérateur. Il faut avoir une certaine cohérence entre le taux horaire et les services proposés, la qualification dont on peut faire preuve. La convention collective a permis de mettre en place la mensualisation des revenus et la possibilité d'avoir des congés.

Notre régime fiscal est assez favorable, il y a donc un ensemble de choses à considérer. Enfin, si l'on a déjà des enfants, devenir assistant maternel peut-être une solution avantageuse. Cela résout non seulement le casse-tête de trouver une place en garde avant l'école mais cela permet aussi d'éviter les problématiques d'enfant malade vis-à-vis d'un employeur.

Un grand merci à Sarah pour son accueil et sa sincérité pour cet entretien. Elle confirme les défis et les enjeux auxquels nous sommes tous confrontés, parents et élus.

EN CONCLUSION, POUR LES PARENTS, LA RECHERCHE D'UNE SOLUTION DE GARDE POUR UN TOUT PETIT MÉRITE D'ÊTRE TRAITÉE EN PRIORITÉ, AVANT MÊME LE CHOIX DU PRÉNOM !

Afin de fournir un maximum d'informations et de simplifier les démarches pour les parents, la CCG a mis en place un « Guichet Unique ». Il permet de conseiller et d'accompagner les parents dans la recherche d'un mode de garde adapté et analyse les besoins sur l'ensemble du territoire. Afin d'accompagner les assistants maternels dans leur carrière (droits et devoirs des parents employeurs, démarches administratives, ressources pour leurs pratiques quotidiennes d'animation et d'éveil) un nouveau RAM a été créé à Saint-Julien-en-Genevois. Il permet des temps d'accueil collectifs et participe à la valorisation du métier d'assistant maternel.

Les animatrices du RAM peuvent vous orienter dans vos démarches, vous transmettre les listes des assistant(e)s maternel(le)s du territoire et vous recevoir sur rendez-vous :

- Lundi de 16h à 18h
- Mardi et jeudi de 16h30 à 18h30
- Mercredi de 14h à 17h

Vous pouvez aussi contacter le RAM par mail : relais@cc-genevois.fr

Le service petite enfance de la CCG peut vous accompagner dans vos démarches.

POUR LES CRÈCHES PUBLIQUES, votre demande d'inscription, peut être faite directement depuis le site internet ou vous pourrez télécharger le dossier d'inscription.

Attention, il est nécessaire de soumettre votre dossier d'inscription avant fin février pour une demande de place en crèche à la rentrée de septembre.

Nous recommandons de prendre connaissance des modalités et des critères d'attribution des places en crèche sur le site internet de la CCG - www.cc-genevois.fr >> Vie pratique et services >> Petite Enfance.

Les dossiers d'inscription pour un accueil régulier ou occasionnel se téléchargent via les liens ci-dessous :
https://cc-genevois.fr/preinscription_creche_regulier
https://cc-genevois.fr/creche_occasionnel

En ce qui concerne les Micros-Crèches, vous pouvez obtenir des renseignements sur leurs sites internet.

- www.nospetitspouces.com
- www.babilou.com
- www.lesroudoudous.com
- www.les-cherubins.com
- montessori-neokids.fr
- www.carredeveil.com

COORDONNÉES

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU GENEVOIS
PETITE ENFANCE**

Tél. : +33(0)4 50 95 91 40 du lundi au vendredi de 9h à 11h
(ou répondeur en dehors de ce créneau)

Mail : petite-enfance@cc-genevois.fr

Courrier : Communauté de communes du Genevois

Arch' Parc - Bât. Athéna 2 - 38 rue Georges de Mestral
74 166 Saint-Julien-en-Genevois

Site : www.cc-genevois.fr

(rubrique Vie pratique et services | Petite enfance)



COMMENT DEVENIR ASSISTANT(E) MATERNEL(LE) ?

Avant de pouvoir prétendre à devenir assistant(e) maternel(le), le candidat doit remplir certaines conditions comme par exemple disposer d'un logement dont l'état, les dimensions, les conditions d'accès et l'environnement permettent d'assurer le bien-être et la sécurité des mineurs.

Il se doit également d'effectuer une formation de 80 heures avant l'accueil de l'enfant auprès d'un organisme agréé ainsi qu'une formation de 40 heures après l'obtention de l'agrément, dans les trois ans qui suivent l'accueil du premier enfant. Soit au total 120 heures de formation. Les 80 premières heures de formation permettent à l'assistant maternel d'acquérir un socle de connaissances et de compétences et font l'objet d'une évaluation.

LES DÉMARCHES :

Étape 1

Adressez un courrier pour motiver votre demande à la direction de la PMI de votre secteur à l'adresse suivante :

Pôle Médico-Social

Circonscription du Genevois Français

2 Rue Léon Bourgeois - 74 100 Ville-La-Grand

Étape 2

Vous serez ensuite convié à une réunion d'information. Celle-ci a pour objectif de vous présenter le métier d'assistant maternel, et notamment :

- les prérequis pour devenir assistant maternel,
- les responsabilités du métier,
- les droits sociaux (salaire, congés, assurance maladie, retraite...),
- les exigences et contraintes du métier.

À l'issue de cette réunion, un formulaire de demande d'agrément vous sera remis.

N'hésitez pas à poser toutes vos questions lors de cette réunion.

Étape 3 : le dossier de demande d'agrément

Le formulaire de demande d'agrément est remis pendant la réunion d'information.

Pour compléter le dossier, il faudra ajouter à ce formulaire de demande :

- Un certificat médical attestant que votre état de santé vous permet d'accueillir des enfants.
- Un bulletin n°3 de casier judiciaire de toutes les personnes majeures vivant à votre domicile (conjoint, enfants...). Vous pouvez en faire la demande gratuite par internet.



Une fois votre dossier complet, vous devez l'envoyer en courrier recommandé au Président du Conseil départemental de Haute-Savoie.

Il est aussi possible de le déposer en main propre au Conseil départemental ou au centre de la PMI dont vous dépendez. Dans ce cas, demandez un récépissé de votre dépôt de dossier, faisant foi de la date de remise de la demande.

Étape 4

Après réception de votre dossier, la PMI de votre département prendra contact avec vous pour convenir d'une date de visite d'évaluation.

La visite est effectuée par une infirmière puéricultrice de la PMI.

Leur but est de déterminer si vous avez les capacités et la motivation pour devenir assistant(e) maternel(le) et d'évaluer si votre logement et son environnement sont en adéquation avec l'accueil de jeunes enfants.

Étape 5

Après la visite, il vous faudra attendre la réponse du centre de la PMI par courrier.

Cette réponse doit vous être donnée dans un délai de 3 mois à compter du dépôt de demande (date sur votre récépissé de l'étape 2) et aboutit à l'obtention d'une attestation provisoire d'agrément.

Vous devrez alors assister à 80 heures de formations obligatoires qui feront l'objet d'une évaluation avant de pouvoir commencer à exercer votre métier.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le service petite enfance de la Communauté de Communes du Genevois au 0450959140 du lundi au vendredi de 9h à 11h ou par mail à l'adresse suivante : petite-enfance@cc-genevois.fr.

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU GENEVOIS

NOTRE RENTRÉE AU CONSEIL COMMUNAUTAIRE



Le Conseil communautaire est enfin installé depuis le 8 juillet. C'est avec une très large majorité que le mandat de son Président Pierre-Jean Crastes a été renouvelé et que notre Maire Marc Genoud a été élu 10^{ème} Vice-Président en charge de la transition énergétique, réseau numérique, développement durable, plan climat.

Dans le cadre de ce nouveau mandat, le Conseil communautaire aura la tâche de mener à bien les travaux en matière de transport et de développer un véritable plan de mobilité, de mettre en œuvre des actions concrètes dans le cadre du plan climat, d'augmenter la rénovation énergétique des bâtiments publics, de diminuer les déchets, de trouver d'autres modes de recyclage. De nombreux projets seront également à l'ordre du jour que ce soit dans le domaine « Eaux et Assainissement » que dans celui de la « Petite Enfance » (places de crèches, valorisation des assistant(e)s maternel(le)s) et dans tous les autres domaines de compétence des différentes commissions. Ainsi le Conseil a créé les 9 commissions suivantes et les élus de Beaumont se sont engagés à contribuer activement au travail de chacune d'elles :

- Aménagement, Habitat
- Mobilité
- Finances
- Déchets
- Environnement, Transition Écologique
- Eau, Assainissement
- Social, Seniors, Petite Enfance
- Économie Formation Tourisme
- Communication, Services aux usagers, Mutualisation.

Dès son installation, la CCG a donc lancé le « **PROJET DU TERRITOIRE** » couvrant l'ensemble de son territoire, et a missionné le cabinet New Deal pour aider les communes et leurs représentants à élaborer et co-construire ce projet. La démarche nous a été présentée fin septembre et consiste en 10 étapes décrites ci-dessous.

LES 49 MEMBRES DU CONSEIL COMMUNAUTAIRES ET LEURS SUPPLÉANTS...

Archamps : Riesen Anne, Zamofing David, Ben Othmane Solenn

Beaumont : Genoud Marc, Laks Nathalie, Laks Nicolas, St-Pierre Aude (suppléante)

Bossey : Pecorini Jean-Luc, Dausse Dominique (suppléant)

Chénex : Crastes Pierre-Jean, Duval Léon (suppléant)

Chevrier : Cuzin Agnes, Rosay Thierry (suppléant)

Collonges : Thoret-Mairesse Valérie, Thouvenin Marc, Igloi Kinga, Lecaque Vincent

Dingy : Rosay Éric, Meneghetti Marc (suppléant)

Feigères : Grats Myriam, Sallin Michel

Jonzier : Mermin Michel, Lachenal Patrice (suppléant)

Neydens : Vincent Carole, Vesin Lionel, Jacquet Ludivine

Présilly : Dupain Laurent

Savigny : Fol Béatrice, Fol Yann (suppléant)

St-Julien : Lecauchois Veronique, Bouchet Julien, Loyau Sabine, De Smedt Michel, Rossat-Mignod Isabelle, Bonnamour Christophe, Chappot Diane, Chevalier Julien, Nicoud Geneviève, Guillon Jean-Claude Besson Dorine, Duret Pierre, Viellard Antoine, Battistella Évelyne, Marx Cédric

Valleiry : Magnin Alban, Anselme Hellène, Ayeb Amar, Durand Corinne, Bourquin Marie-Noëlle

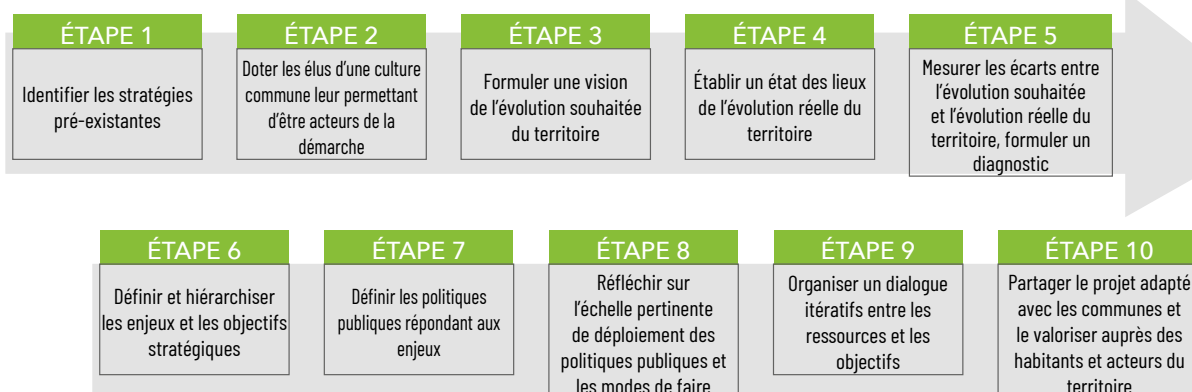
Vers : Lavorel Joëlle, Dupraz Philippe (suppléant)

Viry : Chevalier Laurent, Jacquet Ludivine, De Viry François, Secret Michèle, Bonaventure André

Vulbens : Benoît Florent, Guillet Frédérique

Les étapes 1 et 2 ont déjà été réalisées et fait l'objet d'un séminaire le 12 octobre réunissant tous les élus de la CCG. Ce séminaire a pu être filmé et retranscrit en direct dans les 17 communes. Les élus de Beaumont ainsi que les agents ont donc pu suivre en direct cette première séance. L'objectif était d'expliquer le concept de territoire et son fonctionnement, de partager une première vue du territoire du Genevois et d'expliquer la démarche d'élaboration du projet de territoire et les 10 étapes qui la constituent.

LES ÉTAPES DE LA CONSTRUCTION DU PROJET



Il s'agit maintenant de formuler la vision souhaitée par les 17 communes pour l'évolution de leur territoire. Cette formulation consiste dans un premier temps en une phase d'écoute des parties prenantes avec une série d'entretien des maires et de leurs adjoints mais également des études auprès de la population. Ainsi la CCG a lancé une enquête citoyenne afin :

- d'identifier la perception des habitants sur leur territoire,
- d'évaluer les « pratiques du territoire » en termes de services, loisirs, soins, transport, consommation,
- de cerner les besoins et attentes des habitants en matière de services publics.

Cette enquête a été confiée au cabinet New Deal afin de garantir aux habitants neutralité et confidentialité.

Tous les Beaumontoises et Beaumontois ont pu participer à cette enquête et exprimer leur ressenti et leurs idées, soit en répondant au sondage téléphonique en cours soit en remplissant le questionnaire qui était en ligne jusqu'au 30 novembre 2020.

Cette phase d'écoute a ensuite été restituée puis débattue avec notamment l'aide du conseil de développement et un panel de citoyens. L'objectif sera alors d'effectuer des arbitrages et de procéder aux choix devant permettre de définir et hiérarchiser les enjeux et objectifs stratégiques.



Si vous le souhaitez, vous pouvez vous inscrire à la newsletter de la CCG et consulter le magazine en ligne pour vous tenir informé des projets de notre territoire.

MOBILITÉ : DÉCOUVREZ LE NOUVEAU GUIDE MOBILITÉ DU PÔLE MÉTROPOLITAIN DU GENEVOIS, EN PARTENARIAT AVEC LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU GENEVOIS.



Pour rendre plus visibles les solutions de mobilité existantes, le Pôle Métropolitain du Genevois, en partenariat avec la Communauté de Communes du Genevois, a édité un guide de mobilité à destination de l'ensemble des habitants.

Conçu pour assurer la promotion de la mobilité durable, être au plus près des habitants et les accompagner dans leur changement de mobilité, il présente des alternatives à la voiture individuelle ainsi que les différents services à la mobilité proposés sur tout le territoire.

Ce guide est mis à disposition dans les mairies.

GENEVOIS FRANÇAIS
Pôle métropolitain

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU
Genevois

SIVU BEAUPRÉ

DES TRAVAUX D'AGRANDISSEMENT ET UN PROTOCOLE SANITAIRE STRICT



Séjours à Montrevel

CET ÉTÉ

L'accueil extrascolaire durant l'été s'est déroulé comme prévu et a rencontré comme à son habitude un grand succès :

- les séjours à Montrevel,
- les mini-camps au Salève,
- les semaines sportives,
- les activités quotidiennes,
- les nuitées sur place.

L'ensemble de ces activités ont permis aux enfants de partager des moments conviviaux, de créer de solides liens, de poursuivre l'accès à l'autonomie et de parfaire leur capacité de vivre ensemble.

ENTRETIEN ET SÉCURITÉ

Tout au long de l'année, les services techniques des deux communes assurent l'entretien des espaces extérieurs et des bâtiments, une société privée assure le nettoyage des locaux intérieurs.

Afin de garantir une rentrée de septembre dans de bonnes conditions, ces mêmes services ont participé au déménagement, à l'aménagement des salles de classe et des bureaux et à l'entretien des espaces extérieurs.

Les services de police pluricommunale ont assuré la sécurité du jour de la rentrée et interviennent régulièrement pour la sécurisation des abords de l'école.

Durant le mois de septembre, un exercice d'évacuation en cas d'alerte incendie a été réalisé dans le bâtiment périscolaire et a donné entière satisfaction.

RENTREE

La rentrée de septembre s'est déroulée dans le climat de crise sanitaire avec un protocole de gestion allégé : port du masque pour tous les adultes, lavage fréquent des mains, aération et désinfection des bâtiments.

La rentrée de novembre a vu s'ajouter au nouveau protocole sanitaire, l'application du plan Vigipirate. Face à ces mesures, le SIVU Beaupré et l'équipe enseignante sont les garants de la mise en place des mesures sanitaires et de leur adaptation tout au long de l'année scolaire. De plus, la collectivité peut compter sur ses agents, déjà formés à ces pratiques à la sortie du confinement au printemps dernier.

PRÉSENTATION

Le Syndicat Intercommunal A Vocation Unique (SIVU) Beaupré (contraction des noms des villages associés: Beaumont et Présilly) est une collectivité territoriale en charge de l'infrastructure des bâtiments de l'école et de la mise à disposition du matériel (mobilier, fournitures, informatique...). Il organise également l'accueil périscolaire (cantine, garderie et mercredi) ainsi que l'accueil extrascolaire (vacances scolaires, ateliers gym et ateliers familles) pour les enfants des communes de Beaumont et Présilly. Cette entité est administrée par un conseil syndical composé de quatre élus délégués et de deux élus suppléants issus de chaque conseil municipal.

COMMENT CELA FONCTIONNE

La gestion quotidienne de la structure est assurée par le travail du personnel territorial (agents administratifs, agents techniques, ATSEM, animateurs), les élus indiquant les directions à suivre.

Avec le renouvellement du Conseil syndical au mois de juin, l'équipe a su relever de nouveaux défis et assurer la continuité des services proposés aux familles.



TRAVAUX

Cette année scolaire 2020-2021 est marquée par le démarrage des travaux d'agrandissement. Côté sud-ouest, le futur bâtiment sur deux étages comprend 10 salles de classe, des annexes (3 ateliers, locaux de rangements...) et un bureau de direction. Pendant la durée des travaux les services administratifs du SIVU Beaupré et le bureau des directrices des écoles maternelle et élémentaire se situent dans des locaux modulaires loués par le SIVU Beaupré.



CROQUIS D'INTEGRATION : ACCES NORD

CANTINE

Le nombre d'enfants mangeant à la cantine étant en constante augmentation, une nouvelle organisation a été mise en place le 2 novembre dernier. Elle permet à chaque enfant (d'élémentaire et de maternelle) de manger à son rythme dans une ambiance plus sereine, tout en évitant le gaspillage alimentaire. Le protocole sanitaire lié à la Covid-19 est respecté dans la mesure du possible. La difficulté majeure étant la distanciation physique d'un mètre à table, nous faisons en sorte que les enfants d'un même niveau mangent ensemble pour éviter au maximum les brassages.

COVID

En cette période sanitaire exceptionnelle et inédite, il est important de rappeler que l'ensemble des acteurs (élus, agents, animateurs, enseignants et parents) intervenant auprès des enfants, transmet l'importance du civisme, du respect des gestes barrières et de la solidarité collective.

Concours de dessin



Extrait du protocole sanitaire établi par le ministère de l'éducation nationale :

Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel. Les parents sont invités à prendre la température de leur enfant avant le départ pour l'école. Ils s'engagent à ne pas mettre leurs enfants à l'école en cas de fièvre (38 °C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille. De même, les élèves ayant été testés positivement au SARS-CoV-2, ou dont un membre du foyer a été testé positivement, ou encore identifiés comme contact à risque ne doivent pas se rendre dans l'école.

Le SIVU Beaupré remercie tous les acteurs, notamment les agents, qui œuvrent chaque jour avec dévouement et professionnalisme à la continuité et à la qualité des services d'accueil des enfants et des familles.



pour tous, toute la vie, partout

Depuis plus de 30 ans, le service d'Aide à Domicile ADMR de Collonges-sous-Salève accompagne ses bénéficiaires au quotidien, pour le maintien et le confort à domicile par :

- l'entretien du lieu de vie et du linge,
- l'aide à la toilette,
- l'aide à la préparation et à la prise des repas,
- l'accompagnement aux courses et autres déplacements externes,
- la livraison de repas à domicile.

L'ADMR informe et aiguille sur les différentes possibilités d'aides au financement et des mesures existantes. L'association intervient à Archamps, Beaumont, Bossey, Collonges et Neydens grâce à une équipe dynamique de 9 salariés et de bénévoles de proximité.

Elle recrute et forme, sur son territoire, pour rendre un service de qualité aux habitants, selon leur situation et leurs besoins.



L'équipe de l'ADMR de Collonges-sous-Salève :

De gauche à droite : Andréa Barbu, assistante administrative, Marie-Agnès Quintero, agent à domicile, Sophie. Senjaric, présidente - Graziella Gravell, aide à domicile, Michel Trupti, Janny Dutoi, agents à domicile

L'ASSOCIATION RECHERCHE AUSSI DES BÉNÉVOLES POUR PARTICIPER À CETTE AVENTURE HUMAINE. POURQUOI PAS VOUS ?

Vous pourrez, selon vos disponibilités et vos attentes, choisir votre engagement :

- Écouter, rendre visite et être utile à ceux qui vous entourent.
- Accompagner une équipe de salariés professionnelle et motivée.
- Animer des événements conviviaux.

Vous souhaitez :

- Être acteur de la vie locale et créer du lien social dans votre ville ?
- Vous investir pour des valeurs et projet humain ?
- Continuer d'apprendre ?
- Proposer vos compétences, votre savoir-faire et votre dynamisme ?

Suite à son assemblée générale du 6 octobre 2020, un nouveau **CONSEIL D'ADMINISTRATION**, composé de bénévoles, a été élu :

- Sylvain George, trésorier
- Jacqueline Schmuck, responsable dossier
- Sophie Nobis, secrétaire statutaire
- Sophie Senjaric, présidente

ASSOCIATION ADMR COLLONGES-SOUS-SALÈVE

Salle Marius Jolivet - Route de Bossey
74160 Collonges-sous-Salève
Tél. 04 50 43 21 29

accueil.collongessoussaleve@fede74.admr.org
www.admr.org



Rejoignez-nous !

BEAUMONT COLLONGES FC SOUTENEZ L'ÉQUIPE FÉMININE DU CLUB



NOTRE HISTOIRE...

L'aventure commence pendant la saison 2018-2019. Sur 151 licenciés de l'école de foot, 11 sont des joueuses de 8 à 9 ans. Un très bon noyau se développe et l'aventure se poursuit avec pas moins de 31 joueuses à ce jour. Nous avons obtenu en début de saison le label de bronze du foot féminin. Les filles participent aux entraînements mixtes en U7, U9 et U11 et une équipe 100 % féminine en catégorie U11 est créée ; elle joue contre les équipes de garçons tous les samedis et participe également aux rencontres féminines du département organisées par le district.



Notre ambition pour les années à venir est de continuer à accueillir de jeunes joueuses afin de créer une section féminine en ayant une équipe dans chaque catégorie.

NOTRE PROJET

Du 24 au 25 avril 2021

Nous avons pour ambition de participer à un tournoi 100 % féminin les 24 et 25 avril 2021 près de St-Etienne, au cours duquel seront présentes les équipes de St-Etienne, Lyon, Auxerre...

**UNE EXPÉRIENCE
INOUBLIABLE POUR NOUS
TOUTES!!**



Pour financer ce projet (inscription, hébergement, restauration et transport), nous avons pour mission de récolter des fonds. Vous avez envie de nous aider à concrétiser notre projet, voici les solutions qui s'offrent à vous :

- Tirelire disponible chez vos commerçants
- Présence sur le marché de Beaumont les premiers samedis de chaque mois, avec vente de produits faits par les joueuses
- Cagnotte en ligne



Nous comptons sur vous!

BEAUMONT'E SUR SCÈNE

UNE REPRISE SUR LES CHAPEAUX DE ROUES POUR NOTRE TROUPE QUI NE CESSE DE S'AGRANDIR



Juste avant le confinement, nous avons eu le plaisir de nous rendre à la découverte d'une autre troupe d'impro à « Les 4 coins » à Carouge.

Un excellent moment de découverte et partage.

Nous espérons reprendre très rapidement les cours pour de nouveau passer d'excellents moments d'impro ensemble.

BEAUMONT'E SUR SCÈNE

f Beaumont'e sur Scène
beaumontesurscene@gmail.com



AMICALE DES DONNEURS DE SANG

« TON SANG PEUT SAUVER MA VIE.
LE MIEN PEUT SAUVER LA TIENNE »

Suite à une réorganisation des collectes de sang, l'établissement français du sang d'Annemasse (EFS) a changé le planning des collectes afin que certaines amicales puissent en accomplir plusieurs en cours d'année sur le secteur.

Pour notre amicale deux collectes ont été supprimées : celle du Châble et celle de Présilly (en raison de l'accès des véhicules du centre de prélèvement).

L'EFS d'Annemasse envoie un message de convocation aux donneurs en fonction des dates de collecte. Des informations seront communiquées selon le contexte sanitaire.

D'autre part, nous sommes à la recherche de bénévoles pour consolider notre équipe qui se tient à votre disposition le jour des collectes.

Le comité

AMICALE DES DONNEURS DE SANG

BEAUMONT - FEIGÈRES - NEYDENS - PRÉSILLY

Gérard MATHIS - Tél. : 04 50 49 31 97

Mail : getc.mathis@gmail.com



COLLECTES PRÉVUES POUR NOTRE AMICALE EN 2021 (16 H 30-19 H 30, SALLE COMMUNALE)

- Feigères : jeudi 6 mai
- Neydens : jeudi 5 août

PLANNING ORGANISÉ PAR LE CENTRE D'ANNEMASSE POUR LE SECTEUR FEIGÈRES - NEYDENS - VERS ET VIRY :

- Viry : vendredi 29 janvier
- Vers : mercredi 7 avril
- Viry : vendredi 4 juin
- Vers : mercredi 6 octobre
- Viry : vendredi 10 décembre



MONTAILLOUX VTT CLUB

13^{ème} ÉDITION DE LA MONTAILLOUX VTT SALÈVE LE 19 SEPTEMBRE 2021



Le Montailoux VTT Club est né en 2003. Nous sommes une trentaine de passionnés de VTT de tous niveaux et tous âges, qui nous retrouvons pour des sorties conviviales ou sportives sur le plateau du Montailoux, sur le Salève, ou plus loin, pour quelques heures, pour un week-end ou pour plusieurs jours.

2020 fût une année spéciale, avec moins de sorties en groupe en raison de la crise sanitaire. Toutefois, nous sommes partis 4 jours découvrir les sentiers d'Ardèche en VTT, tout en respectant les mesures de distanciations.

Vous souhaitez sortir en groupe? Partager des moments conviviaux? Participer à l'organisation d'une randonnée?

On vous attend ! Rejoignez-nous vite.

“

LE 19 SEPTEMBRE 2021, LE CLUB ORGANISE LA 13^{ème} ÉDITION DE LA RANDO MONTAILLOUX VTT SALÈVE. Cette rando est une occasion unique pour les participants de découvrir de nouveaux sentiers dans le Salève, et de profiter d'un repas convivial à l'arrivée.



MONTAILLOUX VTT CLUB

www.montailoux.fr

06 85 55 71 43



Randonnée sur les sentiers d'Ardèche

PILATES, YOGA, ZUMBA, NIA, SALSA ET ÉVEIL À LA DANSE

C'est peu 4 m² mais vous avez joué le jeu. Et finalement, grâce à vous, chers-es adhérents-es, la rentrée fut presque « habituelle » malgré toutes les contraintes que nous impose le contexte sanitaire actuel. Le respect des règles (s'installer sur vos « cases », remplir les formulaires et signer sa présence, ...) n'a pas refroidi vos envies de pratiquer vos activités favorites et nous vous en remercions vivement.

Le planning des cours (19h par semaine) s'équilibre désormais entre le matin et le soir pour des tarifs toujours inchangés. La répartition hebdomadaire permet également de diversifier son activité physique du plus « doux » (Pilates ZEN, Nia, Pilates senior) au plus « intense » (strong, YmP. Pilates) ou au plus convivial (salsa, zumba).

Comme en mars dernier, face aux mesures de confinement, déconfinement et couvre-feu nous adapterons nos horaires, nous rembourserons les séances non réalisées, et nous nous efforcerons de proposer des cours en vidéo, afin de conserver le lien avec vous.



Sur notre site web www.fitnfight.net vous retrouverez le détail des horaires, des prix et des contenus de chaque cours ainsi que le nombre de places encore disponibles, sachant que nous accueillons tout au long de l'année celles et ceux qui ont décidé de renouer avec une activité physique hebdomadaire.

Renseignements et inscription :
www.fitnfight.net
Tél. 04 50 75 56 42
Mail fitnfight@hotmail.fr

[illegible]

SAKURA

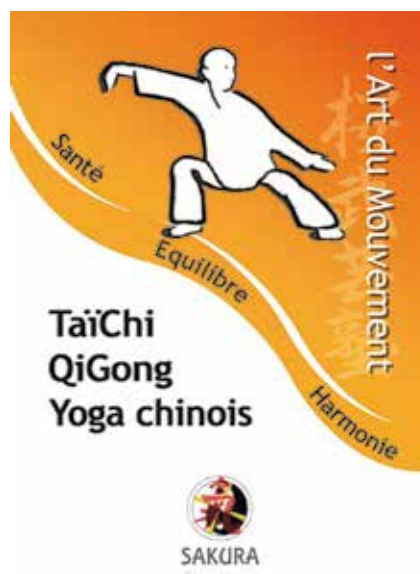
LES COURS CONTINUENT... À LA MAISON !

En septembre dernier, nous avons pu accueillir de nouveaux élèves et reprendre notre activité dans la joie et le plaisir retrouvé. L'installation de nouveaux réflexes en lien avec les gestes barrières nous a permis de pratiquer dans les meilleures conditions, selon un protocole sanitaire strict et bien respecté par tous.

Malheureusement, le nouveau confinement, nécessaire néanmoins pour le bien de tous, nous contraint à cesser toute activité physique en salle ou en extérieur. Or, les restrictions et les mesures sanitaires prises pour nous protéger ne doivent pas nous décourager à continuer une activité physique ou sportive indispensable au bien-être, à la santé et au renforcement des défenses immunitaires de chacun.

Qu'à cela ne tienne... afin de permettre à nos adhérents la poursuite de leur pratique, nous leur proposons, comme cela a été fait lors du premier confinement, de visionner et suivre les vidéos mises à leur disposition chaque semaine et s'inscrivant dans le cadre du programme pédagogique en cours. D'autres vidéos « tout public » sont prévues et disponibles sur le site internet de Sakura.

Par ailleurs, toutes les séances de Sakura Beaumont sont dispensées par visio conférence (zoom) aux jours et horaires habituels. Conscient que ce mode d'enseignement n'est pas aussi accessible et convivial qu'un cours en présentiel, il n'en est pas moins un simple et excellent outil pour garder le lien social, le contact



avec le groupe, également indispensable à tous... sans compter l'avantage indéniable de pratiquer sans masque, en se laissant porter sans craindre pour sa santé et celle de son entourage !

Alors, nous vous souhaitons une bonne santé et espérons que la situation actuelle n'entamera pas l'optimisme de chacun.

À bientôt

Corinne Meuvret

SAKURA BEAUMONT
Cours de Qi Gong et Tai-Chi
06 37 84 05 17
www.ecolesakura.com



POMPIERS DE BEAUMONT

SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRE, POURQUOI PAS VOUS ?

Les sapeurs-pompiers de Beaumont ont toujours une activité relativement soutenue (environ 60 interventions par an) au côté du centre de secours de Saint-Julien-en-Genevois, pour assurer notamment du prompt secours et renforcer les secours sur le Genevois savoyard.

“ De ce fait, nous sommes en permanence en recherche de personnes volontaires pour venir compléter notre équipe dynamique ! Si l'envie de servir, d'assurer une mission de service public, et de participer à la vie de notre centre de première intervention vous anime, vous pouvez contacter le chef de centre Philippe Duperret au 06 89 73 10 72, afin d'avoir tous les renseignements nécessaires. ”



 Sapeurs-Pompiers de Beaumont

Nous serons heureux de vous accueillir, vous former et vous impliquer dans nos missions de secours. Votre motivation vous permettra ensuite de progresser vers des spécialisations et un avancement de grade.

Si les mesures de lutte contre la pandémie Covid19 l'autorisent, les sapeurs-pompiers débiteront la tournée de vente des calendriers. Nous comptons sur votre gentillesse habituelle pour leur réserver un bon accueil.

Rejoignez-nous !





**Vous aussi, devenez
SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE**

CONTACTEZ LE CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS LE PLUS PROCHE DE CHEZ VOUS

SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE HAUTE-SAVOIE
6 rue du Nant B.P. 1010 - Meythet 74966 ANNECY Cedex
www.sdis74.fr / devenir.sp@sd74.fr / 04 50 22 76 00

HARMONIE LE CHÂBLE-CRUSEILLES CHANSON POP FRANCO-ANGLAISE AU PROGRAMME

Les musiciens de l'Harmonie Le Châble-Cruseilles ont repris le chemin de la salle de répétition début septembre pour reprendre le programme inachevé du printemps 2020.



Parc Meyer

AU PROGRAMME : chansons pop franco-anglaises. Du Stromae, du Queen et bien d'autres encore... ça va chanter assurément, voire même danser !

Depuis quelques semaines donc, les musiciens se sont revus, par petits groupes d'abord, puis au complet, avec un chef masqué, une désinfection drastique et une distanciation presque farfelue mais avec le plaisir de rejouer ensemble et de se revoir enfin !

Et puis à nouveau... tout s'est arrêté. À peine le temps de « chauffer » que nous voilà renvoyés dans nos pénates. On n'entend plus les sons au travers des murs le vendredi soir à Cruseilles ; les musiciens, comme le grand public, sont confinés.

QUELLE ANNÉE COMPLIQUÉE, SUR LE PLAN HUMAIN MAIS AUSSI SUR LE PLAN ASSOCIATIF ET FINANCIER.

Comme beaucoup d'associations, l'Harmonie avait dû se résoudre à stopper toute activité depuis le mois de mars. Ainsi, répétitions, concerts, festivals et cérémonies ont été annulés et les instruments sont restés dans leur boîte.



Enfin, pas tout à fait puisque le chef Benoît Magnin a dirigé l'orchestre depuis son salon, à travers son ordinateur, sur un morceau qui se prêtait bien à l'actualité (« Résiste » de France Gall) et en a fait un petit clip vidéo qui a permis de motiver ses troupes et de garder le lien entre les musiciens ainsi qu'avec le public (à voir sur notre page Facebook : Harmonie Cruseilles-Le Châble).

Cette fois encore, nous vous prévoyons quelques surprises de confinement. À suivre...

En attendant de vous revoir pour fêter la musique, nous vous souhaitons à tous une très belle fin d'année, sereine, et surtout, avec la santé !



« Résiste » de France Gall à retrouver sur Facebook et You Tube : Harmonie Cruseilles-Le Châble

VIE ASSOCIATIVE

ASSOCIATION DE LUTTE CONTRE LA FAIM DANS L'AGGLOMÉRATION ANNEMASSIENNE ET LE GENEVOIS HAUT SAVOYARD - 2020-2021

LOCAUX

De nouveaux locaux nous ont été attribués par la Communauté de Communes du Genevois pour accueillir les familles démunies du territoire des 17 communes. La mise en place et leur adaptation ont pris du temps et de l'énergie aux bénévoles de l'association. Nous ne citerons que la protection du sol pour pouvoir circuler avec le chariot électrique et les étagères de présentation. Nous sommes dans de bonnes conditions pour l'accueil des personnes et la distribution.

LE CONFINEMENT

Le coronavirus a considérablement perturbé notre fonctionnement et nous a obligés à revoir notre stratégie. La veille de l'entrée en confinement nous avons organisé une distribution expresse en contactant les bénéficiaires par téléphone car il fallait agir vite, ne sachant pas comment serait fait demain.

Durant le confinement, nous avons adapté notre fonctionnement pour respecter les consignes gouvernementales. Les distributions se sont effectuées sur sept points de notre territoire pour éviter le regroupement de personnes. Les colis à distribuer, préalablement préparés, ont permis de limiter l'attente. Les lieux de rencontre étaient Collonges, le Châble-Beaumont, Viry, Valleiry, et trois sur Saint-Julien.

MAINTENANT

Après le confinement, les mesures barrières avec contrôle de leur application sont appliquées. Celles-ci comportent le port du masque obligatoire, l'usage du gel hydroalcoolique et l'espacement physique. La covid 19 ne nous a pas empêché de faire une belle collecte de printemps décalée fin juin. La population locale a répondu généreusement aux sollicitations faites à la porte des grandes surfaces. C'est près de 15 tonnes que nous avons reçues, triées, rangées et en partie déjà distribuées. La prochaine collecte nationale s'est déroulée les 27, 28 et 29 novembre merci pour votre participation.



Les activités de ramassage assurent le complément d'approvisionnement en produits frais. Chaque quinzaine, des salades, des tomates, des courgettes et des pommes de terre sont données par des maraîchers et producteurs locaux.

L'opération « ramassage des pommes de terre » que nous plante un agriculteur constitue un rendez-vous annuel plein de bonne humeur et d'efficacité.

REMERCIEMENT

Par ce petit mot, je souhaite remercier tou(te)s celles et ceux qui œuvrent au sein de l'association et sans lesquels rien ne pourrait se faire pour les plus de 80 familles que nous recevons régulièrement.

Elles et ils sont le témoignage vivant de l'attention à l'autre. Appartenant souvent à une classe d'âge dite à risque, tous s'engagent dans cette chaîne de solidarité qui devra résister au temps et au virus.

Vous pouvez nous rejoindre, nous avons besoin de vous !

P.S. Le nouveau confinement est en place pour un mois ou deux. Prenez bien soin de vous pour cette deuxième vague et les suivantes.

Jean Berthet
Président de l'ALFAA-GHS

ALFAA-GHS

Jean Berthet : 06 03 51 04 76



ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Milan RADULOVIC, le 23 mai 2020

Elie AZOULAY, le 10 juillet 2020

Yéléna SZEZUR, le 3 août 2020

Maxime PETER, le 11 septembre 2020

Naël MOUSSAOUI, le 22 septembre 2020

Louise CATRY, le 10 novembre 2020

Lola ARAGON, le 8 décembre 2020



Victoria et Manuel



Stella et Olivier

MARIAGES

Ardianë ORANA & Flamur KASTRATI, le 19 juin 2020

Anne-Cécile FAU & Thomas SIBARITA, le 4 juillet 2020

Manon LAMANDÉ & Nils GUERIN, le 10 juillet 2020

Stella EDORH & Olivier DOGBE, le 18 juillet 2020

Victoria PIGNÉ & Manuel LEGLINEL, le 8 août 2020

Géraldine BANQUY & Nicolas BASTIN, le 5 septembre 2020

Brigitte GOVART & Marc SAUDRAIS, le 5 septembre 2020

Karine SALMON & Sevdail REXHEPI, le 26 septembre 2020



Brigitte et Marc

DÉCÈS

André BERTHERAT-PACCARD, le 26 juillet 2020

Marie-Jeanne MOINE, le 6 août 2020

Inès SEIFERT, le 8 août 2020

Roger MEGEVAND, le 15 août 2020

Maria TASCAN, le 4 septembre 2020

Christiane SCARNATO, le 16 octobre 2020

Odile TAGAND, le 22 octobre 2020

Madeleine DUCRUET, le 27 novembre 2020



INTERVIEW EXPRESS

CHEF À DOMICILE BIENVENUE CHEZ VOUS

Qu'est ce qui vous a donné envie de devenir chef à domicile ?

J'ai vu une émission de TV il y a longtemps, en 2001-2002 sur les chefs à domicile à New York et je me suis dit que ça devait être sympa - j'ai commencé un peu pour m'amuser mais en fait, je me suis pris au jeu et c'est aujourd'hui mon métier à plein temps.

Quel a été votre parcours avant de vous lancer à domicile ?

J'ai fait deux diplômes en écoles hôtelières: un BEP cuisine à Tain l'Hermitage et ensuite un Bac Pro cuisine en deux ans à Grenoble. Ensuite j'ai travaillé dans de nombreuses maisons, la plupart étoilées dans toute la France, pour arriver en Suisse au restaurant le Béarn à Genève (2 étoiles qui n'existe plus aujourd'hui), le Fleuris à Genève et à l'Auberge de Crissier (3 étoiles Michelin) en tant que chef de partie. J'ai aussi travaillé en restauration collective, donc mon expérience est très diversifiée. J'ai aussi été Chef pour un ambassadeur à Genève et j'en garde de très bons souvenirs.



Quel(s) Chef(s) vous inspire(nt) ?

Pierre Gagnaire.

Qu'est ce qui a changé dans votre travail de Chef à domicile ?

Depuis que je suis chef à domicile, je prends vraiment conscience de l'environnement. Je me déplace beaucoup, je respecte les saisons, je travaille avec les producteurs locaux, pour la viande, le fromage, le pain. Je travaille avec un primeur mais je n'ai pas encore trouvé le fournisseur idéal. Pour le poisson, c'est plus compliqué mais je ne travaille que des produits français. Ce qui me plaît le plus c'est que je peux décider de ma façon de cuisiner, par exemple les mélanges crus/cuits, les chauds/froids. Être son propre maître est un avantage car je décide de tout mais en revanche, les journées sont longues parce que je gère tout, des courses jusqu'à la vaisselle !



CHRISTOPHE
CHEF AT HOME



Quel est votre meilleur souvenir d'une prestation à domicile ?

Les meilleurs souvenirs sont quand les gens s'habillent et font comme s'ils sortaient au restaurant et quand je vois les yeux des clients briller devant une belle table chez eux.

Pour combien de personnes pouvez-vous cuisiner à domicile ?

De façon optimale 10 personnes mais je peux faire une prestation de 2 à 20 personnes.

Quel dessert vous rappelle votre enfance ?

Ma maman et ma grand-mère cuisinaient beaucoup, enfant j'ai souvenir des pognes et des bugnes et aujourd'hui j'aime aussi les grands classiques comme la crème brûlée ou le pain perdu.

Quelle est votre occupation favorite lorsque vous n'êtes pas derrière vos casseroles ?

Je fais beaucoup de randonnées avec mes chiens, du jardinage et du vélo quand j'ai encore des jambes !

Qu'est-ce que vous aimez à Beaumont ?

Le cadre de vie, la campagne avec toutes les commodités et les commerces. La proximité et l'accès rapide à Genève sont aussi très appréciables.

Merci à Christophe Saponara

CHRISTOPHE SAPONARA

Demi finaliste
du Meilleur Ouvrier de France 2010 et 2018
Fermeture le mardi et mercredi.
Tel: +33.6.37 51 21 21 ou +41.7.75 01 42 54
Mail: achefathome74@gmail.com
www.christophe-chefathome.com
f christophe-chefathome



FONDS FRONTALIERS

FRONTALIERS : DÉCLAREZ-VOUS EN MAIRIE !!

Chaque année le canton de Genève rétrocède aux départements de la Haute Savoie et de l'Ain une partie des impôts versés par les travailleurs frontaliers. Cette compensation financière, plus connue sous le nom de « fonds frontaliers » est ensuite répartie par les deux conseils départementaux, et une partie est allouée aux communes en fonction du nombre de leurs habitants travaillant dans le canton de Genève. Selon l'accord signé avec le canton de Genève en 1973, un montant correspondant à 3,5 % de la masse totale des rémunérations des travailleurs frontaliers est reversé chaque année par Genève aux deux départements voisins.

Dans notre contexte communal, un frontalier se définit comme une personne qui vit à Beaumont et qui travaille à Genève, toute nationalité confondue et cela concerne chaque membre majeur de chaque foyer fiscal.



Douane de Bardonnex

UNE RÉTROCESSION EN AUGMENTATION...

Du fait du nombre croissant de frontaliers, les fonds frontaliers seront en augmentation cette année 2020. En effet, le montant est directement lié à la masse salariale des travailleurs frontaliers identifiés. Et pour certaines des communes les plus voisines de Genève, les fonds sont une ressource financière importante puisque la part des habitants frontaliers dépasse parfois les 50 %. Beaumont n'est pas en reste et de nombreuses personnes de toute provenance viennent s'y installer chaque année et choisissent le déplacement pendulaire vers Genève. Et parmi ces frontaliers, on compte également de nombreux Suisses, qui vont travailler à Genève mais vivent dans notre commune.

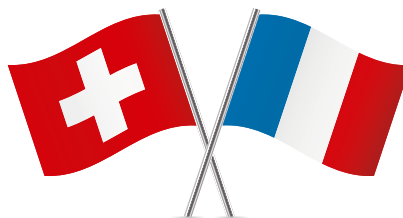
FINANCEMENT DES SERVICES DE LA COMMUNE ET DE SES INVESTISSEMENTS

La rétrocession du canton de Genève vise à compenser le manque à gagner des communes françaises qui supportent les charges de résidence (scolarité, santé, culture...) des frontaliers sans rien toucher en retour. Ces fonds permettent aux communes d'assurer le fonctionnement des services de la Mairie et d'investir dans les infrastructures nécessaires tout en maintenant une fiscalité locale stable sans augmenter la part communale dans les taxes locales.

Une partie de ces fonds est également directement allouée à l'aménagement, l'environnement ou les transports (par exemple le projet CEVA).

En 2019, les fonds frontaliers représentaient pour la commune de Beaumont un montant supérieur au cumul des recettes de la taxe d'habitation et de la taxe foncière. C'est plus de la moitié des recettes de Beaumont qui aujourd'hui dépend de ces fonds et donc du nombre de frontaliers officiellement recensés. Si une grande partie de ces frontaliers, titulaires d'un permis G, est identifiée grâce à l'Office Cantonal de la Population, les frontaliers Suisses ou binationaux doivent faire une démarche en Mairie pour être recensés.

Cette démarche est d'autant plus importante pour la commune qui doit recourir à des avances de trésorerie auprès des banques pour couvrir les dépenses de l'année en cours, les fonds frontaliers n'étant perçus qu'au mois de décembre. Il est donc important pour la commune de pouvoir estimer les montants à percevoir en fin d'année au titre de la rétrocession genevoise afin de mieux cibler le niveau des emprunts nécessaires.



VOTRE DÉCLARATION À LA MAIRIE est une démarche civique et permettra à votre commune de mieux estimer ses besoins en financement, de pouvoir investir et offrir les services publics aux Beaumontois(es) (transports en commun, mobilité, activités sportives, événements, bibliothèque, etc.). Votre démarche contribuera au bien-être de tous.



UNE OBLIGATION FISCALE

Elle est également liée à vos obligations fiscales en France. Si le revenu provenant de votre activité en Suisse a déjà été imposé par le canton de Genève, vous bénéficierez d'un crédit d'impôt en France dans le cadre de votre déclaration fiscale française et n'aurez à subir aucune double imposition. En revanche, cette déclaration vous permettra d'être en règle vis-à-vis de l'administration fiscale car comme toute personne résidant sur le territoire français, vous devez déclarer l'ensemble de vos revenus aux services fiscaux ainsi que votre(vos) compte(s) bancaire(s) à l'étranger. Même en l'absence d'imposition en France, la non-déclaration des comptes bancaires détenus à l'étranger est sanctionnée par une amende de 1 500 € par an et par compte non déclaré, qui peut être ajustée dans le cas d'une régularisation spontanée et en dehors d'un contexte de contrôle fiscal.

LA MAISON DE LA PRESSE « LE KIOSQUE »

VOUS PROPOSE LE PAIEMENT AU TRÉSOR PUBLIC

LES BURALISTES PARTENAIRES AFFICHERONT CE LOGO

La Direction Générale des Finances publiques a noué un partenariat avec le réseau des buralistes afin de proposer une offre de paiement de proximité pour régler vos impôts, amendes ou factures de service public (avis de cantine, de crèche, d'hôpital...).



Vous pourrez y effectuer vos paiements en espèces, jusqu'à 300 euros, et par carte bancaire.

Notre Tabac - Presse Le Kiosque vous propose ces services :

3 Parc de la Mairie - 74160 Beaumont



RENCONTRE AVEC VOS NOUVEAUX ÉLUS ET AGENTS MUNICIPAUX

Si vous venez de vous installer à Beaumont, ou si vous habitez la commune depuis plusieurs années mais ne vous êtes jamais fait recenser.

Si vous êtes titulaire d'un permis G quelle que soit votre nationalité.

Si vous êtes Suisse ou binational travaillant à Genève et résidant principalement à Beaumont.

Venez-vous annoncer en mairie et venez nous rencontrer.

HORAIRES DE LA MAIRIE DE BEAUMONT



- Lundi : 14h00-18h00
- Mardi : 14h00-18h00
- Mercredi : 9h00-12h00
- Jeudi : 14h00-18h00
- Vendredi : 14h00-17h00

SAPINS DE NOËL

Les agents municipaux proposent de broyer les sapins de Noël naturels le 8 janvier prochain sur l'espace stabilisé du stade Frédéric Meyer. Si vous le souhaitez, vous pourrez apporter des sacs pour récupérer des copeaux pour votre jardin.



DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL

Le nouveau portail de la demande de logement social vise à rendre la démarche plus accessible en vous accompagnant tout au long de la création et du suivi de votre demande.

CE SITE VOUS PERMET :

- de vous créer un compte unique et personnel soit à l'aide de votre adresse mail personnelle, soit en vous connectant avec FranceConnect;
- d'accéder à votre compte personnel;
- de rattacher directement à votre compte personnel afin de consulter et modifier en un clic toutes vos demandes, si vous avez déjà une ou des demande(s) de logement social actives, dans des départements sous SNE (Système National d'Enregistrement);
- de retrouver facilement toutes vos demandes de logement social, actives comme en cours de saisie, depuis votre compte unique;
- de faire les démarches depuis votre téléphone portable.



le site de demande de logement social change !



Ecran d'accueil



Ecran de saisie d'une nouvelle demande



Ecran d'un compte personnel avec le suivi de mes demandes

Un nouveau site pour ma demande de logement social

● La création d'un compte unique et personnel pour toutes mes demandes dès ma première connexion

● Toutes mes demandes de logement social déjà transmises sont **conservées et accessibles**

● La possibilité de faire mes **démarches** depuis mon **téléphone portable**

● L'opportunité de **me connecter avec France Connect** = un identifiant de connexion pour l'ensemble de mes démarches auprès de l'administration

● ... Et très prochainement Un pré-renseignement automatique de certaines données de ma demande



● La création de ma demande est simplifiée : plus vite ma demande est transmise, plus vite mon ancienneté démarrera



● Le suivi de mes dossiers en un clic : je vois l'avancée de mes demandes sur mon compte utilisateur

En bref, ma demande de logement social est simple et pratique !



D'ici le 31 août, je pense à valider mes demandes de logement social restées en brouillon, sinon elles seront supprimées avec la mise en ligne du nouveau site.

Rendez-vous sur
www.demande-logement-social.gouv.fr

INFORMATION CORONAVIRUS

COVID-19

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



Se laver régulièrement
les mains ou utiliser une
solution hydro-alcoolique



Tousser ou éternuer
dans son coude
ou dans un mouchoir



Se moucher dans
un mouchoir à usage unique
puis le jeter



Eviter
de se toucher
le visage



Respecter une distance
d'au moins un mètre
avec les autres



Saluer
sans serrer la main
et arrêter les embrassades



En complément de ces gestes, porter un masque
quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée



[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://gouvernement.fr/info-coronavirus)



0 800 130 000
(appel gratuit)

Merci à tous
les soignants!!

